

LE DEVOIR

LE MONDE

Milosevic garde espoir d'échapper
au tribunal international

Page A 5

LES SPORTS

Raymond Bourque:
le repos du guerrier

Page B 6



VOL. XCII N° 141

LE MERCREDI 27 JUIN 2001

87c + TAXES = 1\$

Le grand déménagement dans l'inconnu

Pauline Kanbolo n'a même plus un toit à offrir à ses trois enfants qu'elle élève seule

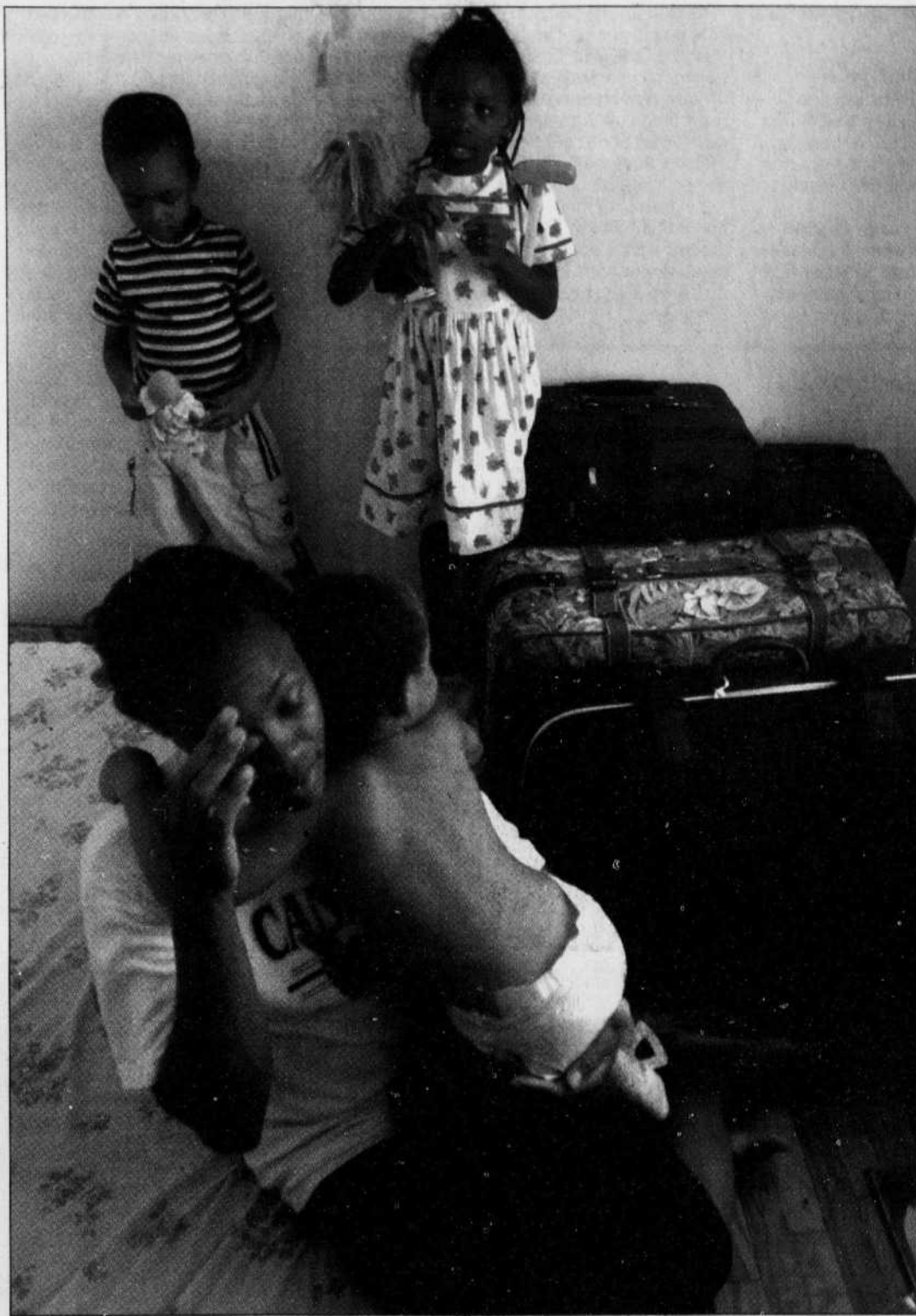
La semaine dernière, les groupes sociaux sonnaient l'alarme: faute de logements, des centaines de personnes se retrouveront à la rue le 1^{er} juillet à Montréal, à Hull et à Québec. Dans la région métropolitaine, plus de 200 ménages ne savent toujours pas où ils coucheront dimanche. Et la liste continue de s'allonger.

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Les yeux de Pauline Kanbolo expriment la fatigue du monde. Chef d'une famille monoparentale de trois enfants, la jeune mère est visiblement découragée. Découragée, épuisée et triste.

Arrivée au Canada il y a trois ans comme réfugiée politique, cette Congolaise d'origine n'arrive tout simplement pas à trouver un appartement pour loger sa petite famille. En fait, Pauline a commis une erreur (si l'on peut s'exprimer ainsi), celle de ne pas avoir renouvelé son bail. Elle voulait tenter sa chance en Ontario. «On m'a dit qu'il y avait plus d'emplois et je voulais apprendre l'anglais», confie-t-elle au Devoir.

Mais voilà, son projet est resté lettre morte et quelqu'un d'autre avait signé un bail pour son logement lorsqu'elle a décidé de rester à Montréal. «J'ai épluché les petites annonces des journaux, j'ai appelé partout mais à chaque fois on m'a dit que l'appartement était déjà loué, lance-t-elle. Je me suis promenée dans le quartier et je n'ai rien vu. Il n'y a rien à louer.»



Pauline Kanbolo entourée de ses enfants Jothan et Sarah, tenant dans ses bras la petite Naomi.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

VOIR PAGE A 8: INCONNU

Six millions pour rajeunir la fonction publique québécoise

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

À une autre époque, la fonction publique n'avait aucune peine à attirer les recrues alléchées par des perspectives de carrière intéressantes et des conditions de travail enviables. Quarante ans après la Révolution tranquille, les hordes de fonctionnaires ont maintenant les cheveux blancs et le gouvernement accuse un tel retard qu'il doit maintenant prendre les grands moyens pour rajeunir ses troupes. Le ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique, Sylvain Simard, annonçait hier une série de mesures visant à intégrer cette nouvelle génération d'employés.

Dans les années 60, la naissance de nouveaux ministères et la réforme complète de la fonction publique avec l'embauche massive de jeunes diplômés choisis pour leurs compétences et non leurs allégeances politiques ont refaçonné l'administration québécoise.

Le temps a passé et les compressions budgétaires ont fermé les portes de l'appareil gouvernemental à de nouveaux aspirants pendant les dix dernières années. Résultat: l'âge moyen des employés de l'État a grimpé à 44 ans en 2000, les moins de 35 ans ne forment plus que 7,7 % des effectifs et la fonction publique est devenue aux yeux des jeunes une organisation sclérosée.

Mais Sylvain Simard espère renverser la vapeur. D'ici dix ans, 21 000 employés réguliers auront déserté la fonction publique, soit 42 % des effectifs. Devant la concurrence de l'entreprise privée et de la fonction publique fédérale, le gouvernement a donc

VOIR PAGE A 8: RAJEUNIR

INDEX

7	Announces..... B 5	Idées..... A 7
78313 00066	Bourse..... B 2	Le monde..... A 5
5	Avis publics..... B 6	Les sports..... B 6
	Carrières..... B 4	Mots croisés..... B 5
	Culture..... B 8	Nature..... B 5
	Économie..... B 1	Télévision..... B 7
	Éditorial..... A 6	Météo..... B 6

Étudiantes aux HEC pour mieux servir le Christ

RENÉ LEWANDOWSKI
LE DEVOIR

Germain Belzile a eu la surprise de sa vie l'hiver dernier en pénétrant dans sa salle de cours. Elles étaient là, crayon à la main, assises devant leur pupitre, au milieu d'une bande d'étudiants aussi stupéfaits que leur professeur. «Vous avez vu leur costume? Au début, j'ai cru qu'elles s'étaient déguisées pour la séance d'initiation!», raconte le professeur d'économie à l'École des hautes études commerciales.

Il n'est pas le seul à avoir subi un électrochoc. Depuis septembre, trois jeunes femmes dans la trentaine, portant sac à dos et couvertes de la tête aux pieds d'une longue robe et d'un voile bleu marin, ratisaient ensemble les corridors des

Dans cette école, on lit davantage les cotes boursières que les Évangiles

HEC, faisant tourner au passage bien des têtes de la communauté estudiantine. Elles s'appellent sœur Andrée-Anne, 29 ans, sœur Maria Paula, 31 ans, et sœur Marie-Julie, 31 ans, toutes inscrites à temps plein au programme de baccalauréat en administration des affaires. «Le port du costume est obligatoire dans notre congrégation», dit sœur Andrée-Anne afin d'expliquer pourquoi elles vont à l'école dans leur habit religieux.

Les trois religieuses font partie de la congrégation des Sœurs de la Charité de Sainte-Marie et de la relève des œuvres de Marie-Clara, qui regroupe une école, deux pensionnats, un hôpital, un camp de vacances à Saint-Donat, des résidences pour personnes âgées et un centre

VOIR PAGE A 8: HEC



La Bible matin et soir et, entre les deux, quelques lectures plus prosaïques pour sœurs Andrée-Anne, Maria Paula et Marie-Julie.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des piqueries légales pourraient voir le jour au pays

Santé Canada fera état de ses réflexions lors d'une rencontre fédérale-provinciale l'automne prochain

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

L'usage des drogues par injection a atteint des proportions «alarmantes», justifiant l'ouverture à brève échéance de sites d'injection assistée dans les grandes villes comme Montréal, Toronto et Vancouver.

Un groupe de travail relevant de Santé Canada étudie sérieusement cette hypothèse. Un document de consultation dont Le Devoir a obtenu copie, intitulé Réduire les méfaits associés à l'usage des drogues par injection au Canada, propose de mener «une étude de faisabilité» pour mettre sur pied «un projet de recherche scientifique et médicale» sur les sites d'injection assistée. Le document suggère aussi d'appuyer les initiatives comme la distribution de seringues propres et les programmes de traitement à la méthadone (y compris en milieu carcéral) ainsi que les essais cliniques pour la prescription d'héroïne aux toxicomanes jugés irrécupérables.

Montréal, Toronto et Vancouver, les trois villes canadiennes les plus durement touchées par ce fléau, sont susceptibles d'accueillir des piqueries légales d'ici un an, deux ans tout au plus, dans le cadre d'un projet-pilote. À elles seules, ces trois métropoles comptent près de 37 000 utilisateurs de drogues par injection (UDI).

«L'usage de drogues par injection représente un grave problème social et de santé dans de nombreux pays, y compris au Canada», indique le document de travail préparé par le Comité consultatif sur la santé de la population avec la collaboration de quatre comités fédéraux et provinciaux spécialisés dans les questions portant sur l'alcool, les autres drogues, le sida, les mesures correctionnelles et la justice. Ils présenteront leur recommandations finales lors de la conférence des sous-ministres de la Santé prévue à l'automne.

VOIR PAGE A 8: PIQUERIES

Accords de Kyoto

Les prétentions de Bush sont contredites

Les États-Unis émettent 30 % des gaz à effet de serre même s'ils ne comptent que 5 % de la population de la planète

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

Les États-Unis sont responsables de près du tiers de tous les gaz à effet de serre (GES) émis depuis le début de l'ère industrielle, soit 30 % de toutes les émissions d'origine humaine depuis 100 ans, même s'ils ne comptent que pour 5 % de la population mondiale.

Ces chiffres accablants pour la première puissance économique mondiale apparaissent dans un rapport publié hier à La Haye par le World Resources Institute (WRI) de Washington, un des plus éminents instituts de recherche scientifique des États-Unis. Le rapport a été publié alors que démarrent en Europe les séances techniques préliminaires en vue de la conférence internationale de Bonn, qui doit se dérouler à la mi-juillet et au cours de laquelle les signataires du protocole de Kyoto vont tenter de sauver cet accord d'une démolition annoncée par l'administration américaine du président Bush.

L'étude du WRI a ceci d'original qu'elle compile la totalité des émissions de chaque pays entre 1900 et 1999. Il en ressort que les États-Unis sont le «premier émetteur historique» de GES avec 30 % des émissions planétaires. On savait déjà que les États-Unis crachent actuellement 25 % des émissions anthropiques de GES. Mais leur bilan historique s'avère encore plus lourd, ce qui frappe de plein fouet les prétentions du président Bush et du Congrès, qui refusent d'entériner le protocole de Kyoto parce qu'il n'oblige pas les pays en voie de développement à procéder à des réductions d'ici 2011. Le président Bush avait déclaré à ce sujet: «Je m'oppose au protocole de Kyoto parce qu'il exempte de réduction 80 % de la planète, y compris des populations aussi importantes que la Chine et l'Inde.»

VOIR PAGE A 8: BUSH

• LES ACTUALITÉS •

La Société pour l'expansion des exportations

Un véritable cadre environnemental pour la SEE

«Oui aux affaires mais non au saccage», dit Pettigrew

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) devra utiliser des critères environnementaux plus sévères pour évaluer si, oui ou non, elle financera des projets à l'étranger. On veut ainsi cesser d'alimenter les critiques qui accusent la SEE de se rendre complice de désastres écologiques et de violations des droits de la personne.

Encore le mois dernier, la SEE s'est fait reprocher d'avoir accordé son appui financier à la mine Antamina, au Pérou (135 millions \$US), et au barrage hydroélectrique Chamera, en Inde (175 millions). Dans un cas, on déplore les indemnités insuffisantes versées aux populations touchées et, dans l'autre, la trop grande étendue de territoire inondé.

Au même moment, la Vérificatrice générale a décrié dans un rapport spécial le manque de respect du cadre environnemental de la SEE: dans 23 projets sur 25, l'évaluation des impacts environnementaux des projets financés avait été mal ou pas du tout faite.

Le gouvernement fédéral a annoncé hier qu'il entend remédier à la situation. Il deman-

de à la SEE de consulter les Canadiens et ses entreprises-clients pour proposer un nouveau cadre d'ici l'automne. Mais Ottawa a dressé la liste des éléments dont devra s'inspirer la SEE.

Ainsi, on s'attend à ce que l'organisme établisse des normes environnementales uniformes qui devront être respectées pour un type de projet donné, où qu'il se trouve. En ce moment, l'acceptabilité d'un projet dépend surtout de son respect des normes environnementales locales. En d'autres mots, un projet de mine peut être jugé acceptable dans un pays où les lois sont peu sévères mais inacceptable dans un autre.

Les valeurs canadiennes

On veut aussi que la SEE établisse d'avance de quels renseignements elle a besoin pour procéder à son évaluation et qu'elle s'engage à ne prendre aucune décision visant à accorder ou non un prêt avant d'avoir ces renseignements en main.

«Il faut que les valeurs canadiennes soient véhiculées à travers les investissements canadiens faits à l'étranger», a commenté Sébastien Théberge, attaché de presse du ministre responsable de la SEE, Pierre Pettigrew. «Et les va-

leurs canadiennes, c'est oui aux affaires mais non au saccage.»

Le nouveau cadre environnemental ne sera plus de type volontaire: il aura une base juridique. En cas de non-respect, des poursuites pourraient être entamées, mais uniquement par des Canadiens, a précisé M. Théberge. Il faudra attendre le dépôt du projet de loi pour connaître les conséquences d'une poursuite fructueuse.

Première réaction négative

Cette annonce a laissé perplexe le plus virulent critique de l'organisme, le Groupe de travail d'ONG sur la SEE. On déplore qu'elle ne soit pas carrément soumise à la Loi canadienne d'évaluation environnementale, qui régit les projets menés au Canada. Ceci aurait fait en sorte que le Canada applique les mêmes normes à l'étranger qu'à l'intérieur de ses frontières.

Le gouvernement fédéral finance la SEE à hauteur de 244 millions chaque année, somme qui sert à financer des entreprises canadiennes pour les aider à exporter leurs produits et à mener à terme des projets à l'étranger.

Session de l'ONU sur le sida

Une déclaration finale «de compromis»

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Les quelque 160 pays participant à la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur le sida à New York sont parvenus à un accord sur le texte d'une déclaration finale «de compromis», a-t-on appris hier auprès d'un responsable de l'ONU.

«Ils se sont mis d'accord sur un texte de compromis», a indiqué ce responsable sous couvert d'anonymat.

Ce document final, qui devrait être adopté aujourd'hui à l'issue des débats, ne fait plus ré-

férence aux termes et aspects les plus controversés de la déclaration qui en bloquaient jusqu'ici l'adoption: «droits de l'homme», «groupes vulnérables» (homosexuels, prostituées, drogués, immigrants), «droits des femmes» et «obstacles culturels».

Les vifs débats qui se sont déroulés en coulisses sur ce texte illustrent les tabous qui entourent toujours la sexualité et le sida, reflétés dans la véritable «guerre culturelle» entre pays occidentaux et une coalition de pays catholiques et musulmans, opposés à toute mention dans le document des homosexuels, drogués et prostitués, selon des diplomates.

L'organisation Médecins du monde s'est indignée de ce texte qui, «se voulant consensuel [...], manque de conviction et d'engagements forts».

«Le projet de déclaration affiche un discours d'exclusion et de stigmatisation des toxicomanes, des homosexuels et des prostituées. Ces personnes sont particulièrement vulnérables vis-à-vis du virus du sida et doivent être reconnues comme telles», écrit l'organisation dans un communiqué.

Médecins du monde déplore par ailleurs que le texte «évoque de promouvoir franchement la réduction des risques liés à la drogue» et ne «mette pas assez l'accent sur le lien entre la prévention et les traitements».

Un nouveau traitement contre la dysfonction sexuelle

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Selon une récente enquête effectuée sur la sexualité des Canadiens, 27 % d'entre eux souffrent de dysfonction érectile. D'ici quelques années, la thérapie génique pourrait bien devenir le traitement par excellence pour soulager ces milliers de leur handicap.

Au cours de la dernière décennie, les scientifiques ont découvert qu'une molécule, nommée oxyde nitrique, présente dans l'organe de la copulation, induit la synthèse du guanosine monophosphate cyclique (cGMP), messenger chimique responsable de la relaxation des muscles lisses qui composent 70 % des tissus du pénis. Or la relaxation de ces muscles lisses permet l'entrée du sang dans l'organe, provoquant ainsi son érection. Molécule qui inhibe la dégradation du cGMP, le viagra accroît la concentration de ce messenger chimique dans le pénis et entraîne de ce fait une érection plus longue et plus efficace. L'action spectaculaire du viagra au niveau de l'organe masculin s'accompagne toutefois d'une foule d'effets secondaires indésirables compte tenu de l'ubiquité du messenger chimique dans l'organisme.

Les scientifiques s'efforcent donc de mettre au point des médicaments qui seront plus sélectifs et agiront plus spécifiquement sur l'organe sexuel. «Une stratégie consiste

à stimuler le circuit nerveux issu de la région du cerveau responsable de l'innervation du pénis et donc de son érection», a expliqué le docteur Wayne J. G. Hellstrom, spécialiste des dysfonctions sexuelles au Centre médical de l'université Tulane à La Nouvelle-Orléans, en Louisiane, lors d'un congrès sur l'androgénologie qui a récemment eu lieu à Montréal. «Ces médicaments qui agissent centralement [au niveau du cerveau] pourraient même éventuellement aider les femmes atteintes de dysfonctions sexuelles.» Selon le docteur Wayne Hellstrom, les femmes seraient probablement aussi nombreuses, sinon plus que les hommes, à souffrir de dysfonction sexuelle, mais le problème est très peu discuté... probablement parce qu'il n'a jamais été étudié.

Mais le traitement le plus innovateur sur lequel travaille le docteur Hellstrom est la thérapie génique. Ce traitement qu'il expérimente actuellement chez le rat consiste à injecter dans le pénis le gène responsable de la synthèse de l'oxyde nitrique. Le gène est alors incorporé par les muscles lisses de l'organe [où, telle une petite usine de production], il accroît la présence du messenger chimique, cGMP, qui enclenche la relaxation des muscles lisses, causant ainsi l'érection. Ce traitement hautement sélectif ne sera toutefois pas disponible chez l'humain avant cinq à dix ans, a prévenu le chercheur.

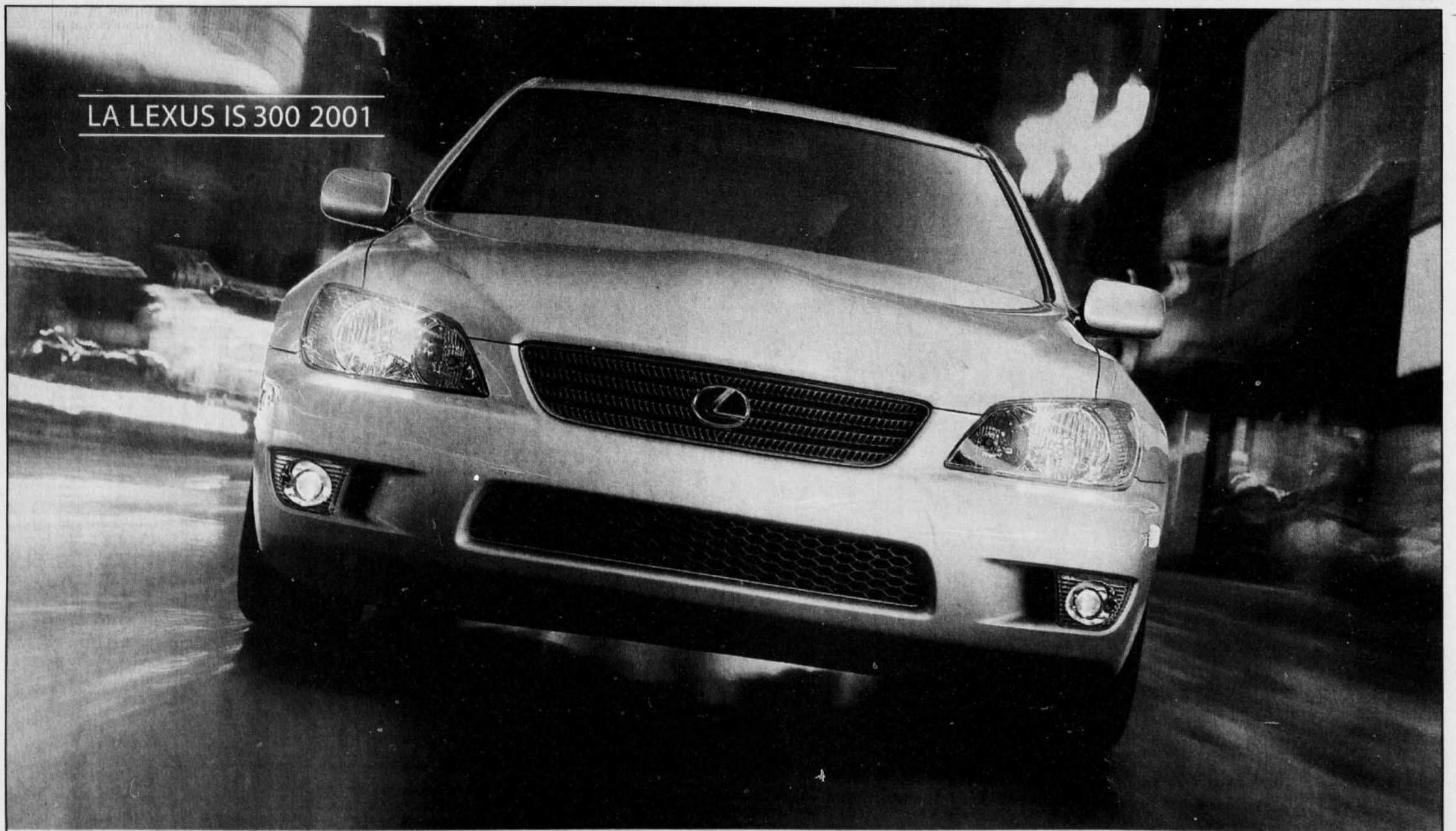
EN BREF

Pas de cellulaire au volant à NY

Albany (PC) — New York est sur le point de devenir le premier État américain à proscrire l'usage du téléphone cellulaire manuel lors de la conduite automobile. La législature de l'État a adopté la me-

sure, qui doit maintenant être entérinée par le gouverneur, George Pataki, qui a déjà promis de l'appuyer. La loi sera en vigueur le 1er novembre, mais elle prévoit une période de grâce au cours de laquelle les automobilistes fautifs recevront un avertissement. Un mois plus tard, une amende de 100 \$ sera imposée.

LA LEXUS IS 300 2001




Preuve que la justice est de ce monde : les performances Lexus à bon prix.

Certes, elle est abordable. Mais son plus grand atout, c'est d'être une Lexus. Se retrouver aux commandes de cette grande sportive propulsée par un moteur de 3 litres et 215 ch est un vrai plaisir. La suspension indépendante à double bras triangulé de la IS 300 minimise les vibrations au niveau même du centre de gravité, accroissant ainsi la stabilité du véhicule. Ce qui vous permet de pleinement apprécier le régulateur de traction (TRAC), ainsi que les boutons de changement de vitesses «E-sbift» montés sur le volant. Si la puissance de la IS 300 vous intimide quelque peu, ne vous inquiétez pas. Ses freins assistés à disque aux quatre roues vous aideront à la maîtriser. Vous resterez aussi maître de vos finances, car la IS 300 est plus abordable que jamais.

Preuve même qu'il n'y a pas que ses performances qui soient impressionnantes. Pour l'adresse d'un concessionnaire Lexus ou pour des renseignements : 1 800 26-LEXUS • www.lexus.ca

À PARTIR DE 38 580 \$.*



À la conquête de la perfection.  LEXUS

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Chantal Hébert

Homme rose ou macho?

Colline parlementaire fédérale oblige, j'ai passé beaucoup plus de jours de la récente saison politique en compagnie de Stockwell Day que de Bernard Landry. Dans ma profession, on a les fréquentations qu'on peut!

Pendant la dernière campagne électorale, le chef de l'Alliance et moi avons même eu l'occasion de discuter de sa préférence pour les échecs par rapport au scrabble. Encore que je soupçonne que, poussé dans ses derniers retranchements, M. Day serait aujourd'hui enclin à privilégier les jeux de lettres à ceux de stratégie.

Par comparaison, M. Landry et moi avons tout au plus passé quelques minutes côte à côte à attendre nos tours respectifs sur un plateau de télévision. C'était à la toute veille du référendum de 1995. Il pensait qu'il gagnait, je croyais qu'il allait perdre.

Quelques années plus tard, nous avons eu une courte conversation téléphonique. J'étais en file à la caisse d'une SAQ. Il était à bord de sa limousine ministérielle.

Par la suite, en discutant avec des collègues, j'ai cru comprendre qu'il avait parfois tendance à occuper les temps morts sur l'autoroute 20 en faisant de la pédagogie journalistique. Ces contacts téléphoniques étaient également chers à Brian Mulroney. Dieu sait qu'ils ne lui ont pas porté chance! Mais là n'est pas mon propos aujourd'hui.

En prenant connaissance des plus récents sondages, j'ai découvert de nouveaux avantages journalistiques à ma relative distance par rapport au nouveau premier ministre du Québec.

Les femmes, y apprend-on, sont doublement plus réfractaires que les hommes au style Landry, une désaffection qu'on a sommairement attribuée au sein du Parti québécois à la méfiance soi-disant proverbiale de l'électorat féminin par rapport au changement.

Mais de quel changement parle-t-on? Depuis son arrivée en poste, M. Landry incarne tout sauf justement le changement. Vu de loin, c'est-à-dire du point de vue de la vaste majorité de celles qui votent, Bernard Landry me semble inspirer des réserves qui relèvent de l'ordre du déjà vu plutôt que de la nouveauté.

M. Landry n'était pas encore assermenté qu'il jurait de mettre son gouvernement encore davantage au service de la réalisation de la souveraineté. Dans l'état actuel des choses, cela équivalait à taper sur un clou pour le faire entrer dans un mur de briques. Ce n'est bon ni pour le clou, ni pour le mur.

Lors de la composition de son conseil des ministres, M. Landry s'est vanté d'avoir aménagé une place sans précédent aux femmes, notamment en nommant Pauline Marois aux Finances. Malheureusement, s'il y a un phénomène que les femmes d'aujourd'hui connaissent trop bien, c'est la singulière propension qu'ont les gros postes de perdre de leur influence aussitôt que l'une d'entre elles pointe le bout de son nez.

Et que dire de la pratique de créer des postes de secrétaires glorifiées pour ajouter des noms de femmes à la liste de la direction.

A l'occasion de la présentation du dernier budget, le premier ministre a parlé haut et fort du début d'une grande offensive contre la pauvreté, laquelle se résumait finalement à quelques miettes. La stratégie qui consiste à vendre le même savon dans un emballage redessiné pour taper l'œil ne trompe personne qui fait régulièrement l'épicerie.

Il n'y a pas si longtemps, M. Landry se vantait d'être le plus fervent libre-échangiste en Amérique du Nord. Le PQ a été une des forces motrices de l'adhésion du Canada au libre-échange canado-américain et à l'ALENA. A la lumière d'un sondage montrant que les Québécois s'inquiètent de plus en plus des conséquences de la mondialisation, il affirme maintenant que la solution à ces angoisses réside dans la souveraineté du Québec.

Pourtant, hier encore aux Finances, il expliquait avec justesse que le simple maintien de la position concurrentielle du Québec par rapport à ses voisins canadiens limitait sa marge de manœuvre en matière de salaire minimum. La souveraineté permettrait-elle au Québec d'échapper aux pressions de la mondialisation?

A force de vouloir être à la fois un macho et un homme rose, on finit généralement par ne séduire personne.

Mais laissons le mot de la fin à une autre femme. À la fin de 1993, Louise Beaudoin n'était encore ni ministre ni députée. En marge d'un colloque politique, elle s'était livrée à la réflexion suivante sur la confiance dont jouissait René Lévesque par rapport à Jacques Parizeau.

Selon elle, les Québécois avaient davantage confiance en M. Lévesque parce qu'ils avaient la conviction que, s'il découvrait que la souveraineté comportait plus de ronces que de roses, il n'hésiterait pas à rebrousser chemin tandis que M. Parizeau continuerait sur sa lancée.

J'ai l'impression jusqu'à présent que cette perception de M. Lévesque valait pour Lucien Bouchard tandis que cette évaluation de Jacques Parizeau s'applique pour bien des électeurs, tous sexes confondus, à Bernard Landry.

Sur ce, bon été. Je vous laisse jusqu'à la fin août aux campagnes de charme des messieurs Day et Landry.

Les dangers de l'auto-examen des seins: à prendre avec des pincettes

La Société canadienne du cancer continuera à faire campagne en faveur de cette mesure

La recommandation d'un groupe d'experts canadiens prônant l'abandon de l'auto-examen des seins comme méthode de dépistage du cancer du sein sème le doute chez les médecins. La Société canadienne du cancer a aussi accueilli hier ce conseil avec un bémol et elle continuera à inclure l'auto-examen à ses campagnes de prévention.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Abandonner la pratique de l'auto-examen des seins serait une hérésie, croient plusieurs spécialistes du cancer du sein, qui ont froidement accueilli hier la recommandation que vient d'émettre en ce sens un groupe d'experts canadiens sur la médecine préventive.

Même la Société canadienne du cancer affirme que les conclusions de ce groupe d'experts ne changeront pas d'un iota sa politique envers l'auto-examen des seins, considéré comme un mode de prévention complémentaire, après la mammographie et l'examen clinique annuel par un médecin.

«Nous sommes intéressés à toutes les nouvelles études qui se publient sur la question. Mais pour l'instant, nous maintenons nos recommandations, qui sont d'abord de passer une mammographie, puis un exa-

men annuel, puis l'auto-examen des seins. Même si cette méthode est moins fiable que la mammographie, il reste que plusieurs femmes ont trouvé leur cancer de cette façon», a insisté hier Suzanne Lemire, porte-parole pour la Société canadienne du cancer.

Plus de mal que de bien?

Ces nouvelles lignes directrices, que vient de publier ce groupe d'experts dans le *Journal de l'Association médicale canadienne*, visent à guider les médecins dans leur pratique et à réévaluer la pertinence de certaines campagnes de prévention. Pour soutenir leurs conclusions, ces experts affirment que l'auto-examen, d'après 16 études majeures, n'a eu aucun impact sur le taux de mortalité dû au cancer du sein. Plus encore, cette méthode semble avoir causé plus de problèmes, disent-ils, en encourageant les biopsies inutiles et une anxiété excessive chez les femmes ayant des masses non cancéreuses.

Mais les spécialistes qui traitent les patientes atteintes de cancer sont d'un tout autre avis. Si l'auto-examen des seins n'est pas une panacée, il n'en demeure pas moins un outil très important dans la papnolie des moyens de détection de ce cancer qui affecte près de 20 000 Canadiennes chaque année. «C'est une grossièreté de dire que l'auto-examen est inutile car, à un certain âge, il y a des lésions qui poussent en un mois et qui peuvent avoir le temps de croître de façon importante avant le prochain exa-

men médical», affirme le D^r Denise Ouimet-Oliva, radiologue au CHUM.

Selon cette dernière, ce n'est pas parce que les études démontrent que l'auto-examen n'a pas d'effet sur le taux global de mortalité qu'il faut le mettre au rancart. «Cela reste tout de même un moyen de dépistage simple pour les patientes qui ne consultent pas et qui ne vont pas voir le médecin régulièrement», ajoute-t-elle.

Selon le D^r Jacques Cantin, l'impact négatif associé aux «biopsies inutiles» et aux «cicatrices», à partir d'études menées en Russie et en Chine, fait davantage le procès des médecins que celui de l'auto-examen lui-même. «Est-ce que les médecins là-bas sont plus interventionnistes qu'ici? Nos méthodes sont très peu invasives ici et causent très peu d'impacts négatifs», affirme ce dernier. A son avis, il est «indéniable» que l'auto-examen permet à plusieurs femmes de dépister leur cancer.

Pour Patricia Coggin, directrice médicale du Programme québécois de dépistage du cancer du sein, ces nouvelles lignes directrices n'affecteront pas l'orientation du programme québécois, qui s'appuie plutôt sur le dépistage par la mammographie, aux deux ans, de toutes les femmes âgées de 50 à 69 ans. «L'étude rappelle que l'auto-examen ne peut se substituer à la mammographie», dit-elle. Mais il ne faut pas que les femmes arrêtent de se fier à ce qu'elles observent et qu'elles ne soient plus à l'écoute de leurs symptômes.»

Ottawa serre encore la vis aux compagnies de tabac

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le gouvernement fédéral impose de nouvelles exigences à l'industrie du tabac avec l'entrée en vigueur hier de nouveaux règlements. Les fabricants devront désormais imprimer les proportions de substances toxiques présentes dans la fumée des cigarettes sur la plupart des paquets de cigarettes.

Les quantités de benzène, de cyanide d'hydrogène et de formaldéhyde seront énumérées, tout comme les proportions de goudron, de nicotine et d'oxyde de carbone, que la plupart des compagnies inscrites déjà volontairement.

Ces nouvelles exigences font partie du règlement

sur l'information relative aux produits du tabac. Les manufacturiers contrôleront au moins 1 % du marché canadien ont un an pour s'y conformer. Les autres ont jusqu'au 31 janvier.

Il s'agit là d'une autre mesure destinée à fournir aux Canadiens l'information la plus complète et récente au sujet des dangers de l'usage du tabac pour la santé, a déclaré le ministre de la Santé, Allan Rock.

La loi exige aussi des manufacturiers de tabac qu'ils fournissent de l'information relative à la santé à l'intérieur des paquets et qu'ils affichent, à l'extérieur des paquets, des mises en garde sur les dangers pour la santé, y compris des images explicites de bouches et de poumons malades. Selon

Santé Canada, des études indiquent que des mises en garde accompagnées d'illustrations seraient 60 fois plus efficaces que les avertissements sans illustrations.

Le ministère fédéral de la Santé espère que les nouvelles dispositions entraîneront une réduction de 1 % de la consommation du tabac d'ici la fin de l'année et de 3,5 % en 2010.

Pour les manufacturiers, outre le fait que ces mesures sont coûteuses, de tels changements donnent peu de résultats, croit Michel Descoteaux, porte-parole d'Imperial Tobacco à Montréal. Si l'on en croit les expériences passées, ces mesures ont peu d'impact sur le comportement des fumeurs, a-t-il dit.

Olivieri
librairie • bistroCOMMENT FAIT-ON ENTRER
UN BISTRO-TERRASSE
DANS UNE LIBRAIRIE ?
VENEZ VOIR ...5219, Côte-des-Neiges
Métro Côte-des-Neiges
Tél. : 514-739-3639
Fax : 514-739-3630
service@librairieolivieri.comCNT vous informe!
La Commission des
Normes du TravailLe 1^{er} juillet :

le congé, c'est le 2 juillet!

Lorsque le 1^{er} juillet est un dimanche, la Loi sur les normes du travail prévoit que le jour chômé et payé est le lundi 2 juillet.

Si vous travaillez habituellement le lundi et que vous avez 60 jours de service continu, vous avez droit à un congé payé.

Si vous devez travailler le 2 juillet, vous avez droit, en plus de votre salaire, à un congé payé ou à une indemnité. L'employeur doit vous accorder le congé dans un délai de trois semaines précédant ou suivant le lundi 2 juillet.

Pour tout renseignement sur le congé du 2 juillet ou sur toute autre norme du travail, nous vous invitons à visiter le site Internet de la Commission des normes du travail ou à téléphoner aux services à la clientèle de la Commission.

Internet : www.cnt.gouv.qc.ca
Région de Montréal : (514) 873-7061
Ailleurs au Québec (sans frais) : 1 800 265-1414Québec
Commission des
normes du travail

Les normes du travail, comme les gens, ça se respecte !

CONSULTATION
GÉNÉRALE

PROJET DE LOI N° 36, LOI SUR LA SANTÉ PUBLIQUE

La Commission des affaires sociales est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 18 septembre 2001 dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 36, *Loi sur la santé publique*. Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétaire des commissions au plus tard le 31 août 2001.

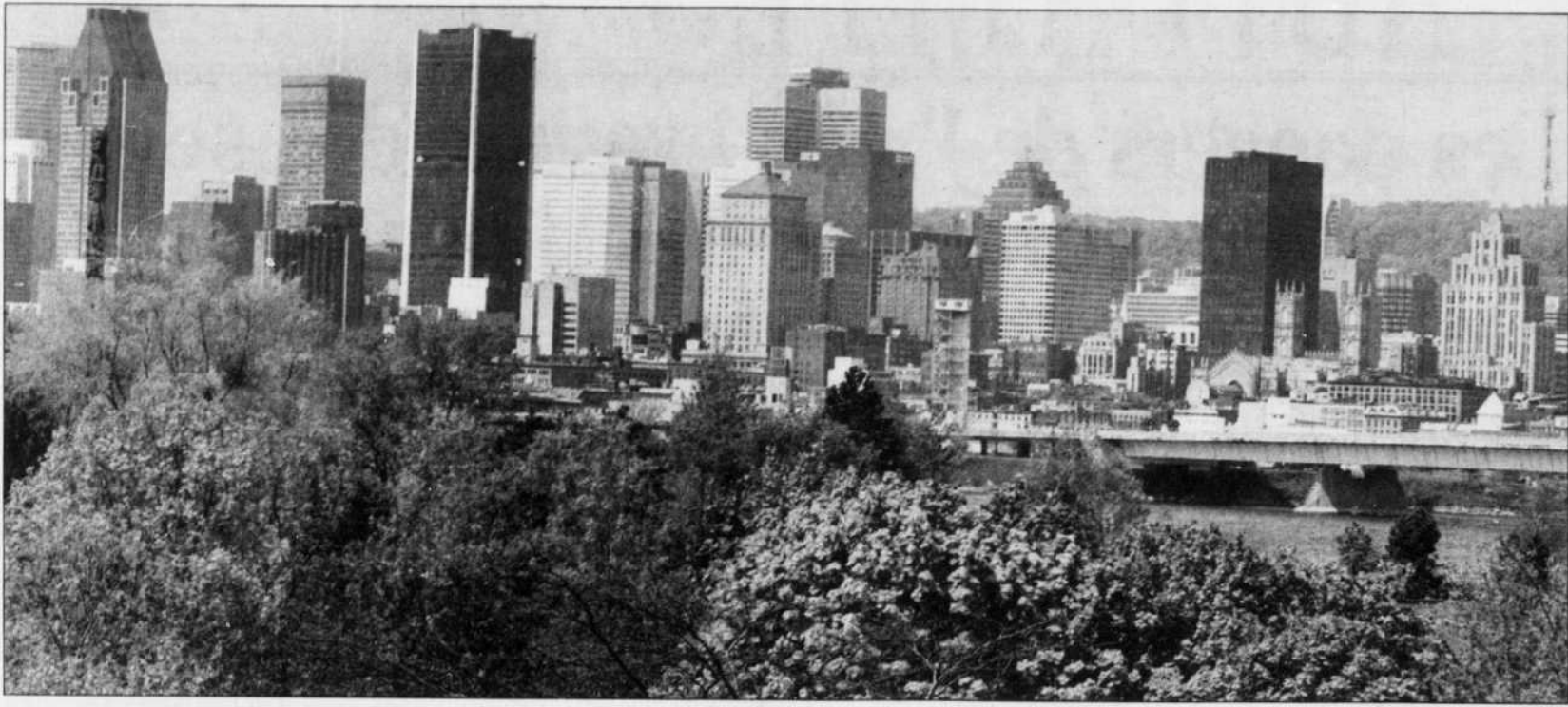
La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 25 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à: M^{me} Denise Lamontagne, secrétaire de la Commission des affaires sociales, Direction du secrétaire des commissions, Assemblée nationale du Québec, 1045, rue des Parlementaires, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : diamontagne@assnat.qc.ca

LES ACTUALITÉS

Étude sur le regroupement de la Ville reine



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Afin que Montréal ne répète pas les erreurs de Toronto, le comité de transition de la nouvelle ville a commandé une étude qui révèle que les fusions permettent bel et bien de réaliser des économies d'échelle.

En évitant les erreurs de Toronto, Montréal connaîtra d'importantes économies

Le comité de transition de Montréal est à son tour entré dans le bal des études sur le bilan des fusions municipales en Ontario, hier. Selon cette nouvelle recherche, les finances de Toronto ne se porteraient ni plus mal ni tellement mieux qu'auparavant.

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

La fusion municipale torontoise n'a pas été la catastrophe financière que l'on dit, selon une étude commandée par le comité de transition de Montréal. En fait, déclare son auteur, l'économiste Fernand Martin, si l'on exclut les autres réformes gouvernementales qu'a eu à subir la métropole ontarienne au même moment et qui n'avaient rien à voir avec la fusion à proprement parler, «il ne s'est finalement rien passé à Toronto. La fusion a été un non-événement total».

Professeur titulaire au département d'économie de l'Université de Montréal, M. Martin estime qu'il était temps de venir mettre un peu d'ordre dans ce qui se disait depuis quelque temps sur l'expérience torontoise des dernières années. «On a rapporté beaucoup de récits anecdotiques dans les journaux», déplore-t-il, les opposants aux fusions choisissant les exemples qui servent leurs intérêts. Rares sont ceux

qui, comme lui, se sont imposés le travail fastidieux d'étudier dans le détail les divers budgets de la Ville.

Lorsqu'on le fait, poursuit-il, on réalise que la fusion permet aujourd'hui de réaliser des économies annuelles récurrentes de 136 millions, un gain somme toute «marginal» par rapport à un budget total de presque six milliards. En ce qui a trait aux coûts liés au processus de fusion, ils se seraient élevés à 200 millions mais auraient été limités à la première année. Quant aux centaines de millions en déficit auxquels la Ville ferait face depuis la réforme, ils auraient été largement exagérés et seraient le résultat d'autres décisions du gouvernement.

«Il y a beaucoup de confusion dans les faits», estime l'économiste. On oublie trop souvent, dit-il, de préciser que la fusion s'est accompagnée en 1998 d'un déstagement par le gouvernement du financement du logement social, d'autres programmes sociaux ainsi que des transports en commun. Bien qu'en partie compensés par une prise en charge par le gouvernement du financement des écoles, ces transferts de responsabilités se sont soldés par un manque à gagner de 132 millions pour la Ville. On oublie aussi trop souvent, note-t-il, que le gouvernement a choisi ce moment-là pour mettre à jour le rôle d'évaluation foncière, qui était resté inchangé depuis les années 40, ce qui ne pouvait qu'entraîner une hausse de la valeur des maisons et, par conséquent, des comptes de taxes. En bout de piste, on constate que le budget

total de la Ville n'a pratiquement pas changé depuis 1993, un exploit réalisé notamment grâce à la compression des programmes sociaux rendus possibles par la croissance économique.

Recherche ou propagande?

Monique Lefebvre se défend bien d'avoir commandé cette recherche pour répliquer aux multiples études défavorables dévoilées par les opposants à la fusion. La présidente du comité de transition de Montréal estime tout de même «qu'il y a eu toute une campagne, presque de désinformation, alimentée par les groupes opposés à la fusion à Montréal et qui a présenté la réforme comme une catastrophe». Elle n'a pas manqué de mettre en doute la valeur scientifique de l'analyse présentée par le politologue ontarien Andrew Sancton à l'invitation de la municipalité de Westmount.

Elle affirme pour sa part n'avoir demandé qu'une chose à Fernand Martin: qu'il lui donne l'heure juste sur l'expérience torontoise. «On désirent comprendre, au moment d'élaborer le budget de l'an 1 de la nouvelle ville, ce qui s'est passé à Toronto pour ne pas répéter (selon le cas) les mêmes erreurs». Rassurée par le portrait qu'on lui a dressé, elle a répété que la réforme bénéficierait au Québec d'un encadrement juridique qui réduit considérablement les risques de dérapages, particulièrement en matière de relations de travail.

Piquerie légale sur le Plateau

Une intention qui fait bien des mécontents

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Normand Senez a reçu une volée de bois vert pour avoir fait part au Devoir de son intention d'ouvrir une piquerie légale sur le Plateau Mont-Royal sans appuis ni consultations préalables. La plupart des spécialistes interrogés hier jugent pourtant les sites d'injection assistée comme une approche valable pour venir en aide aux héroïnomanes et aux coïnomanes.

«Il lance le débat de façon prématurée. Ce sera peut-être une bonne chose parce qu'on va voir la réaction du public. Mais c'est comme s'il ignorait le travail qui se fait présentement», affirme Marianne Tonnelier, directrice de Cactus.

«C'est pas de mauvaise foi. Il a sûrement une volonté de faire avancer les choses, je ne peux pas le condamner. Mais en même temps, je me dis qu'il faut être prudent», estime pour sa part Louis Letellier de Saint-Just, président du conseil d'administration de Cactus.

«Il provoque des discussions et des réactions sans trop se soucier de l'impact des gestes qu'il fait. On peut toujours craindre un impact négatif. Le jour où on voudra mettre sur pied une chose pareille, peut-être que la population sera écorchée», craint M. Letellier de Saint-Just.

La population doit être dans le coup

Les sites d'injection assistée permettent d'améliorer la qualité de vie d'un quartier à problèmes... à condition d'être acceptés de la population. C'est pourquoi le projet de Normand Senez suscite des réserves. En agissant seul et en précipitant les choses, il risque de braquer la population contre le concept du site d'injection assistée.

«Ça touche toute la société, toute la communauté. Il n'y a pas une personne qui peut décider de son cru», estime Nicole Corbin, directrice générale du CLSC du Plateau. Les UDI sont bien présents sur le Plateau. Le CLSC compte 55 «clients» dans son programme de traitement à la méthadone. Il a distribué 560 seringues pour en récupérer 160 l'an dernier. «C'est un service de plus en plus utilisé depuis deux ans», confirme Mme Corbin.

Nathalie Rochefort, la nouvelle députée libérale de Mercier issue du secteur communautaire, estime qu'il faut d'abord «faire le point» sur les projets réussis et ratés en matière de traitement de la toxicomanie. «On aurait besoin d'une étude d'impact. La nécessité d'une piquerie assistée n'a pas été étudiée dans les faits», dit-elle.

Un peu précipité

L'utilisation de drogues injectables est la source de bien des maux, sur le Plateau comme ailleurs. Le Mile-End découvre depuis le printemps la triste réalité des seringues à la traîne, en particulier dans le secteur du boulevard Saint-Laurent et de l'avenue du Mont-Royal. Malgré les désagréments subis par les citoyens, la conseillère municipale Helen Fotopulos n'est pas prête à endosser sans réserves un projet de piquerie légale. «On ne peut pas imposer quelque chose pour le bonheur de tout le monde sans que les citoyens soient impliqués. L'idée est valable, mais c'est un peu précipité. Il faut avoir la collaboration des voisins plutôt que la résistance», croit Mme Fotopulos.

Nouvelle-Écosse

Les infirmières pourraient aussi débrayer

PRESSE CANADIENNE

Halifax — Le syndicat représentant des centaines d'infirmières de la région de Halifax a invité ses membres à débrayer illégalement pour se joindre aux 2900 travailleurs de la santé qui doivent déclencher la grève ce matin.

Joan Jessome, la dirigeante du Syndicat des employés du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, a annoncé hier que les membres du syndicat respecteraient les piquets de grève jusqu'à ce que le premier ministre John Hamm renonce à faire adopter un projet de loi qui interdirait toute grève des travailleurs de la santé. Le projet de loi 68 en était à sa troisième et dernière lecture à l'Assemblée législative et devrait entrer en vigueur demain.

Environ 2200 infirmières syndiquées de neuf hôpitaux font partie du même syndicat que les autres travailleurs de la santé mais appartiennent à une unité distincte. Les infirmières n'auront pas le droit de débrayer légalement avant le 9 juillet.

Les travailleurs de la santé, qui s'occupent entre autres des tests de laboratoire et des traitements aux rayons X, doivent entrer en grève légale aujourd'hui pour appuyer leurs revendications salariales.

Les cas urgents seront traités

Le syndicat a fait savoir qu'il s'assurera que certaines infirmières demeureront en poste aujourd'hui pour s'occuper des cas urgents, mais selon Jamie Muir, ministre de la Santé, leur débrayage mettrait le système de soins de santé à Halifax «à genoux».

Les responsables des hôpitaux de la région ont élaboré un plan d'urgence en prévision du débrayage des travailleurs de la santé, mais aucun plan semblable n'existe pour les infirmières.

Au cours des deux dernières semaines, le conflit de travail a mené les hôpitaux à fermer 41 lits et à reporter plus de 200 interventions chirurgicales.

Entre-temps, un compte à rebours de 14 jours s'est amorcé pour la grève du Syndicat des infirmières de la Nouvelle-Écosse, qui représente 4400 infirmières dans 38 établissements hospitaliers.

De sources gouvernementales, on indiquait que des pourparlers informels se sont tenus avec le syndicat lundi mais que les deux parties ne savaient pas si ces rencontres se poursuivraient.

Enquête à Walkerton Avertir la population? Inutile.

PRESSE CANADIENNE

Walkerton, Ontario — Il n'était pas nécessaire d'informer la population des risques que pouvait entraîner la réduction de millions de dollars du budget du ministère de l'Environnement. C'est ce qu'a affirmé une ministre ontarienne à l'enquête sur la contamination de l'eau de Walkerton, hier.

Brenda Elliott était ministre de l'Environnement en 1995, l'année au cours de laquelle les conservateurs nouvellement élus de Mike Harris ont entrepris des compressions massives, d'une ampleur sans précédent dans l'histoire de la province.

Mme Elliott a perdu son ministère 14 mois plus tard, après une performance généralement jugée médiocre. Elle n'est retournée au cabinet qu'il y a quelques mois, cette fois-ci comme titulaire du ministère des Affaires intergouvernementales, moins prestigieuses.

Des risques, quels risques?

Selon la ministre, nul ne lui a jamais dit que le fait de sabrer le budget et les effectifs du ministère de l'Environnement pouvait faire courir des risques à la population ou à l'environnement.

Elle a dit ne pas pouvoir se rappeler avoir lu les innombrables notes internes et documents rédigés par de hauts fonctionnaires mettant en garde contre les dangers potentiels d'une privatisation des services de laboratoire chargés des tests d'eau potable pour les municipalités.

Et elle a reconnu n'avoir jamais argumenté contre l'ampleur des compressions, qui ont finalement amputé de moitié le budget du ministère de l'Environnement. «Lorsque nous sommes arrivés au gouvernement, l'Ontario était en sérieuse crise financière», a-t-elle fait valoir.

Un travail d'équipe!

Invitée à dire qui devrait être tenu responsable s'il s'avérait que les compressions budgétaires ont joué un rôle dans la tragédie mortelle de la contamination par la bactérie *E. coli* à Walkerton, Mme Elliott a semblé vouloir faire dévier la responsabilité.

«Quand j'agis comme ministre de l'Environnement, j'agis en tant que membre d'une équipe», a-t-elle répondu. Cette équipe, a-t-elle ajouté, inclut le cabinet et la fonction publique.

Elle a ensuite laissé entendre que l'ensemble de l'Assemblée législative était responsable des compressions, approuvées dans le cadre du processus budgétaire.

Sept personnes sont mortes et plus de 2300 sont tombées malades après avoir bu de l'eau contaminée.

Un autre ministre de l'Environnement, Norm Sterling, doit témoigner aujourd'hui. Quant au premier ministre Harris, son tour viendra vendredi.

Québec accorde un million aux acériculteurs et aux pomiculteurs

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — Une somme de un million de dollars sera versée aux acériculteurs et aux pomiculteurs du Québec dont les érables et les vergers ont été endommagés par les tempêtes de juillet et de septembre 1999.

Le ministre de l'Agriculture, Maxime Arseneau, s'est entendu avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour mettre en place cette mesure d'aide spéciale.

Ce soutien viendra compenser les acériculteurs et les pomiculteurs pour les pertes subies à la suite des vents violents et leur permettra de recouvrer une partie

des frais encourus pour restaurer leurs érables et leurs vergers.

Pour le secteur acéricole, une aide de base viendra compenser l'ensemble des entailles perdues lors des tempêtes alors qu'une aide additionnelle sera accordée aux producteurs dont l'entreprise a été déstabilisée financièrement.

Secteur pomicole

En ce qui concerne le secteur pomicole, l'intervention sera uniforme pour l'ensemble des pomiers perdus.

Quelque 750 producteurs ont fait parvenir un formulaire de réclamation au ministère. Une analyse plus poussée des dossiers sera faite avant de déterminer les

quels seront admissibles au programme d'aide.

Les entreprises devront être enregistrées, conformément au règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles, avoir déclaré les revenus provenant de l'exploitation des érables et des vergers et avoir été en production durant les années 1999 à 2001. Un comité Québec-UPA sera mis en place pour analyser les cas litigieux et faire des recommandations.

À l'été et à l'automne 1999, deux tempêtes de vent avaient touché des exploitations agricoles en Estrie, dans les Laurentides, le Centre-du-Québec, la Montérégie et en Chaudière-Appalaches.

EN BREF

Un candidat indépendant dans la mêlée à Montréal

(Le Devoir) — Un nouveau candidat a décidé de se lancer dans la course à la mairie de Montréal. Désireux de se frotter à Pierre Bourque, Gerald Tremblay et Michel Prescott de ce monde, Pierre Larouche réclame d'entrée de jeu la tenue d'un débat public entre les candidats en lice. Urbaniste à la retraite, il se dit en faveur «d'une nouvelle dimension du développement de la ville, celle d'une organisation métropolitaine polycentrique».

Lagacé rendra demain son jugement sur les fusions

(Le Devoir) — On connaîtra demain la décision de la Cour supérieure sur la contestation par 19 villes de la loi 170. En rendant son jugement moins d'un mois après la fin de l'audition de la cause, le juge Maurice Lagacé exaucera les vœux de plusieurs opposants aux fusions municipales, pressés de voir stopper la réforme en cours ou de pouvoir passer à autre chose, comme la préparation de la campagne électorale municipale. Malgré le peu de chances que les juristes leur accordent, les municipalités de Westmount, Baie-d'Urfé et Senneville ont d'ores et déjà fait savoir qu'elles en appelleraient d'un jugement défavorable, devant la Cour suprême si nécessaire.

À 245 km/h, trois personnes se tuent

(PC) — Trois personnes sont mortes dans un grave accident de la route, possiblement lié à la vitesse, dans la nuit de lundi à hier, dans les Basses-Laurentides. Le conducteur, Jean-François Gaulin, 28 ans, de Blainville, est décédé, de même que deux des passagers. La quatrième passagère, blessée, est à l'hôpital. La voiture sport dans laquelle les quatre personnes prenaient place a subitement quitté la route. La Porsche aurait filé à 245 km/h sur l'autoroute 15 en direction sud quand l'un de ses pneus aurait explosé. Les quatre personnes sortaient d'un bar de Sainte-Adèle.

Moins de prisonniers mais plus de coûts

Ottawa (PC) — Moins d'adultes se sont retrouvés en état de détention au pays l'an dernier mais il en a coûté davantage pour les garder en prison, a fait savoir Statistique Canada hier. Selon l'organisme fédéral, le nombre moyen des adultes sous bonne garde en un jour donné de 1999-2000 a atteint son niveau le plus bas des huit dernières années, soit 31 600. Parmi eux, 41 % se trouvaient dans des établissements fédéraux, leur détention ayant coûté en moyenne 184 \$ par jour, en hausse de 5 % par rapport à 1998-1999. Les 36 % qui se trouvaient dans des établissements provinciaux coûtaient quant à eux 128 \$ par jour, cela représentant également une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente.

LE DEVOIR

LE MONDE

Le pape aux jeunes Ukrainiens



Les jeunes membres du chœur qui devait chanter pour Jean-Paul II ont dû lutter contre la pluie pour livrer leur performance.

« Restez avec confiance »

AGENCE FRANCE-PRESSE

Lviv — Après avoir prêché aux Ukrainiens la réconciliation interreligieuse entre orthodoxes et catholiques, puis interethnique avec les Polonais, le pape a demandé hier aux jeunes de faire confiance à leur pays et de ne pas l'abandonner pour le «mirage de la richesse facile à l'étranger».

Jean-Paul II s'adressait à une foule compacte de jeunes, chantant et agitant des drapeaux et des banderoles malgré une pluie froide, réunis sur une esplanade à la périphérie de Lviv, au nombre de quelque 200 000, selon les journalistes sur place.

Le souverain pontife est apparu en forme au soir du quatrième jour de sa visite en Ukraine, marqué par un accueil particulièrement chaleureux dans ce bastion catholique de l'ouest du pays. Des dizaines de milliers de curieux endimanchés se pressaient hier soir le long des rues empruntées par son cortège.

S'adressant aux jeunes, il les a invités à «rester avec confiance dans leur patrie, sans céder aux mirages de la richesse facile à l'étranger. On a besoin de vous ici», a-t-il ajouté.

L'émigration constitue un problème de premier plan en Ukraine, dont la démographie est nettement négative, avec deux millions de départs à l'étranger depuis cinq ans. Il s'agit autant de

départs de chercheurs hautement qualifiés, en augmentation d'année en année, que de dizaines de milliers de jeunes filles tombant chaque année dans les filets de réseaux internationaux de proxénétisme, selon l'ONG spécialisée La Strada.

Depuis le début de sa visite en Ukraine, le pape a prêché la réconciliation, à commencer par celle avec les orthodoxes, auxquels il a demandé pardon pour les erreurs commises à leur égard, dès son arrivée à Kiev samedi.

Mais ses appels n'ont apparemment pas fait mollir le patriarcat de Moscou, farouchement opposé à sa visite en Ukraine, considérée comme un territoire orthodoxe. Après avoir gardé le silence pendant trois jours — ce qui avait été interprété comme un signe positif par le Vatican —, le patriarche russe Alexis II a affirmé hier que «plusieurs siècles de division entre catholiques et orthodoxes ne pouvaient être surmontés avec une seule déclaration», en référence à la demande de pardon du pape.

La visite controversée du pape en Ukraine ne rapprochera pas catholiques et orthodoxes mais, au contraire, «contribuera à la division de ces deux confessions, ce dont nous avons aujourd'hui le moins besoin», a déclaré Alexis II selon l'agence Itar-Tass, depuis le Bélarus où il se trouve en visite.

Slobodan Milosevic garde espoir

L'ex-président yougoslave pourrait être livré au tribunal de La Haye dès vendredi

Alors que son éventuel transfèrement vers le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye approche, Slobodan Milosevic n'a pas perdu espoir de voir la situation se dénouer à son avantage. Fort de l'appui d'une partie de la population yougoslave — 10 000 personnes ont manifesté hier en sa faveur au parlement de Belgrade —, il estime encore possible que la justice de son pays refuse de le livrer.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belgrade — Du fond de sa cellule à Belgrade, l'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic espère toujours, selon l'un de ses avocats, que la justice de son pays désavouera le pouvoir politique et refusera de le livrer au TPI. Si M. Milosevic offre parfois le visage d'un homme «résigné et triste» face à «la trahison», «il continue d'espérer que la justice nationale ne répondra pas positivement aux requêtes du TPI», a déclaré hier l'un de ses défenseurs, M^{re} Veselin Cerovic.

Lundi, le gouvernement fédéral de la Yougoslavie a officiellement engagé auprès du Tribunal régional de Belgrade le processus devant aboutir prochainement au transfèrement de l'ex-président au TPI.

Cette démarche fait suite à l'adoption par le cabinet fédéral, 48 heures plus tôt, d'un décret officialisant sa coopération avec le TPI et ouvrant la voie à une comparution devant cette juridiction de l'ONU des anciens responsables serbes inculpés de crimes de guerre et se trouvant en Yougoslavie. Selon le TPI, ils sont au nombre de seize. M. Milosevic est incarcéré à la

prison centrale de Belgrade depuis le 1^{er} avril dans le cadre d'une instruction ordonnée par la justice de la Serbie pour abus de pouvoir et malversations financières.

Selon son défenseur, M. Milosevic considère que «les soupçons et accusations dont il est l'objet sont le résultat d'une machination politique mise en œuvre par l'OTAN», dont la coalition dirigeante (DOS) du président Vojislav Kostunica est «l'instrument».

Le discours anti-OTAN de M. Milosevic n'a pas varié depuis des années. Ses diatribes contre l'Alliance atlantique ont alimenté l'essentiel de son dernier message électoral, peu avant le scrutin présidentiel qu'il a perdu, en septembre, face à M. Kostunica.

«Tout ce qu'il a fait lorsqu'il était à la tête de la Yougoslavie, c'était, selon lui, de la légitime défense. Il affirme qu'il s'est constamment attelé à la sauvegarde de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de son pays. Pour lui, le responsable de tous les crimes, c'est l'OTAN. Il ne cesse de faire référence aux bombardements monstrueux, en 1999, de la Yougoslavie par les avions de l'Alliance», poursuit l'avocat. «Aujourd'hui, selon M. Cerovic, M. Milosevic considère qu'il est un

prisonnier de l'OTAN et il a quasiment érigé en philosophie politique sa résistance à cette organisation. Il s'estime comme un vainqueur moral face à ses attaques.»

L'ancien président yougoslave est «intimement persuadé que son départ éventuel à La Haye constituerait un acte de trahison, quelque chose de très indigne pour le peuple serbe et pour tous ceux qui ont adopté le décret fédéral», a ajouté M. Cerovic.

Evoquant les conditions de vie de son client, M. Cerovic assure qu'il lit beaucoup, «jusqu'à deux heures du matin». «L'histoire et la philosophie le passionnent. Il m'a dit récemment qu'il s'était plongé dans Socrate et Platon. Il consacre aussi du temps à la lecture des quotidiens de Belgrade.»

Seul privilège accordé à l'ancien homme fort de Belgrade par rapport à ses voisins détenus: «Sa cellule est un peu plus grande et, surtout, il a droit à la lumière plus longtemps dans la nuit.»

M. Cerovic affirme que lui et ses collègues attachés à la défense de M. Milosevic «se battent jusqu'à la fin pour tenter d'infléchir positivement le cours de son destin et pour empêcher qu'il comparaisse devant le TPI». «En tant qu'avocat, conclut-il, je peux dire que ce tribunal rappelle vraiment l'Inquisition.»

Pas de date ferme

Selon le premier ministre serbe Zoran Djindjic, le transfèrement de l'ancien président pourrait toutefois être une question de jours, même si aucune date précise n'avait encore été fixée hier soir. Zoran Djindjic a en effet laissé entendre que Milo-

Macédoine

La tension monte

Les graves incidents des dernières heures rendent la minorité albanaise craintive

AGENCE FRANCE-PRESSE

REUTERS

Skopje — Le président macédonien Boris Trajkovski a défendu hier le retrait controversé des rebelles albanais d'Aracino, qu'il a qualifié de «succès» en réponse au coup de colère de milliers de manifestants qui s'étaient rassemblés lundi soir à Skopje en l'accusant de laxisme.

Le retrait de la guérilla d'Aracino, négocié par la communauté internationale, «était la manière la plus rapide et la plus efficace pour éviter des victimes», a affirmé Boris Trajkovski, s'adressant au pays à la radio et à la télévision.

Il a estimé que cette opération constitue «un succès, avec l'aide de l'Union européenne et de l'OTAN, car le but était de faire partir les rebelles» qui contrôlaient depuis le 8 juin cette localité aux portes de Skopje et «d'éloigner la menace» de la capitale.

Mais dès hier matin, et malgré l'annonce par la guérilla d'un cessez-le-feu de longue durée, des combats ont éclaté à Nikustak, le village même où des centaines de rebelles avaient été déposés lundi soir, avec leur armes, après avoir été évacués d'Aracino, quelques kilomètres plus au sud.

Les chars macédoniens ont ouvert

le feu contre la guérilla, les deux camps s'accusant d'avoir attaqué en premier.

A Skopje, en revanche, le calme était revenu après la manifestation, parfois violente, de la veille au soir. Aucun dispositif policier n'était visible aux abords du parlement, qui abrite aussi les locaux de la présidence du pays, devant lequel des milliers de personnes s'étaient rassemblées, criant «Trajkovski, démission», pendant que quelques manifestants forçaient les entrées du bâtiment.

Des dizaines d'hommes en uniforme militaire étaient mêlés à la foule, certains faisant claquer des rafales d'arme automatique, sans que la manifestation ne dégénère pourtant au delà de quelques vitrines brisées, voitures officielles lapidées et bureaux saccagés.

Dans un contexte de mécontentement croissant, le départ quelques heures plus tôt de centaines de rebelles de l'Armée de libération nationale (UCK) d'Aracino, avec la bénédiction de la communauté internationale, emportant à bord de plusieurs camions leur arsenal militaire, avait mis le feu aux poudres.

Une bonne partie de l'opinion publique macédonienne accuse en effet les dirigeants du pays de laxisme et la communauté inter-

nationale, très critiquée pour ses appels à la modération, de soutenir la cause albanaise.

Même si plusieurs observateurs mettaient en doute hier le caractère spontané du rassemblement, cette manifestation «semble être le fait d'une minorité manipulée par des agitateurs qui ont intérêt à polariser les tensions entre les deux communautés», macédonienne et albanaise, a estimé à Bruxelles le porte-parole de l'OTAN.

Craintes

Les graves incidents de ces dernières heures à Skopje font d'ailleurs craindre à la minorité albanaise d'être victime de pogroms que personne au sein du gouvernement macédonien ne semble fermement disposé à empêcher.

Hier, les commerçants albanais ont fermé boutique et les pères de famille s'approprient à évacuer femmes et enfants hors de la ville. Certains choisissent de se faire discrets pour l'instant, d'autres avouent attendre les ordres des chefs de la guérilla.

De l'avis des responsables politiques albanophones, certains membres du gouvernement macédonien mettent les échauffourées au service de leur logique de guerre. Ils accusent en particulier le ministre de l'Intérieur, le Slave

Ljube Boskovski, et son allié politique, le premier ministre Ljube Georgievski, de faire obstacle à la paix — un avis partagé par certains diplomates occidentaux.

Lundi soir, des réservistes de la police armés de kalachnikovs ont pénétré de force dans le parlement. Plusieurs ont tiré en l'air depuis le balcon, d'où ils ont été acclamés par des milliers de manifestants hostiles à la politique gouvernementale envers la rébellion albanaise, jugée trop laxiste.

Si des menaces de mort ont été proférées contre les albanophones, la foule en colère s'est gardée de traverser la rivière Nadar et d'envahir le vieux quartier de la ville, dont les rues étroites sont bordées de magasins tenus par des albanophones. Les dégâts se sont limités à des vitrines brisées, mais le message a été bien reçu. «Samedi, je vais emmener ma femme et mes enfants à l'extérieur de la ville parce qu'ils ont peur. Je ne sais pas comment nous allons nous défendre», s'inquiète un petit commerçant, Gafur Memedi.

Au même moment, le chef rebelle albanophone, connu sous son nom de guerre, Hoxha, déclarait qu'il se trouvait à Skopje pour défendre les civils au lendemain des graves échauffourées consécutives à l'évacuation de rebelles du village d'Aracino, proche de la capitale.

Pénurie d'eau en Iran

Les autorités se mobilisent

JEAN-MICHEL CADIOT

AGENCE FRANCE-PRESSE

Téhéran — Frappé par une grave sécheresse, l'Iran souffre d'une pénurie d'eau qui inquiète la population, notamment les Téhéranais condamnés à vivre au rythme des coupures, et mobilise les autorités.

A tour de rôle, les quartiers de la capitale iranienne — dix millions d'habitants — sont privés d'eau, en général pour douze heures. C'était le tour hier du quartier Haft-tir, alors que la chaleur était suffocante dans la ville.

Lundi, le quartier de Behechi n'avait plus d'eau. «Il y a toujours eu des problèmes, des petites coupures. Mais depuis dix ans, on n'avait pas connu ça», explique Homeyra Yazdi, une retraitée du quartier.

Les trois barrages alimentant Téhéran sont à leur plus bas niveau. Les réserves risquent d'être épuisées d'ici la fin du mois d'août, selon les experts.

Dans la ville touristique d'Ispahan (centre), le fleuve Zayandeh-Roud, sur lequel subsistent d'antiques ponts, est à sec depuis plusieurs mois. Outre Téhéran, les régions du Sistan-Balouchistan (sud-est), où chaque jour des milliers d'Afghans entrent de façon clandestine en Iran, du Khorassan (nord-est) et de Fars (sud), sont parmi les plus touchées.

L'Iran connaît sa quatrième année de sécheresse consécutive, mais c'est la première fois que la question de l'eau se pose au niveau national de façon aussi dramatique. Des consignes ont été données ces derniers jours

aux Iraniens, notamment aux Téhéranais, de «faire des efforts» et de consommer 15 % moins d'eau.

«C'est un premier pas, mais c'est insuffisant», indiquait-on hier à la Société des eaux iraniennes (SEI) de la province de Téhéran.

La pénurie d'eau a déjà provoqué des incidents sérieux. Il y a quelques jours, une histoire de répartition d'eau a dégénéré en bagarre collective et 20 personnes ont été arrêtées près de Kerman (sud). Un homme a été pendu récemment à Babol (nord) pour avoir tué sa voisine qui l'accusait de trop consommer d'eau.

Outre les citadins, les agriculteurs sont très pénalisés par la sécheresse, 90 % de l'eau étant destinée à l'agriculture. L'élevage souffre particulièrement dans un pays à peine autosuffisant pour ses besoins en viande.

Un débat houleux a agité hier le Parlement (Majlis) sur les subventions à accorder aux agriculteurs pour les aider notamment à creuser des puits. Des députés ont dénoncé les «carences» du gouvernement pour faire face à la crise.

Outre la faiblesse de la pluviométrie, l'Iran est aux prises avec une pollution croissante qui touche ses réserves en eau, y compris les nappes phréatiques, et à un réchauffement de son climat.

Téhéran est totalement en phase avec l'Union européenne pour faire aboutir, malgré l'opposition américaine, le protocole de Kyoto, qui impose à 38 pays occidentaux et d'Europe de l'Est de réduire, entre 2008 et 2012, de 5,2 % en moyenne leurs rejets de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement de la planète.

EN BREF

Le bilan s'alourdit au Pérou

Lima (AFP) — Le tremblement de terre de samedi dans le sud du Pérou a fait 102 morts, 53 disparus et 1368 blessés, selon un dernier bilan produit hier par l'Institut national péruvien de Défense civile.

11 114 habitations ont été détruites par la secousse tellurique et 46 460 personnes sinistrées. En raison du séisme, le gouvernement de transition a déclaré l'état d'urgence dans les départements d'Arequipa de Moquegua et Tacna, ainsi que dans les provinces de Paríacochas et Paucar del Sara. Selon l'Institut de géophysique du Pérou (IGP), il s'est produit quelque 160 secousses secondaires depuis samedi, certaines d'une magnitude de cinq degrés sur l'échelle ouverte de Richter.

La militante Sihem Ben Sedrine est arrêtée à Tunis

Tunis et Paris (AP) — L'opposante tunisienne et militante des droits de l'homme Sihem Ben Sedrine a été interpellée hier à l'aéroport de Tunis à son retour de Londres pour être déférée devant un juge d'instruction, a-t-on appris auprès de l'une de ses avocates, Radia Nasraoui. Dans un communiqué rédigé à Paris, l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme a dénoncé «un nouveau durcissement du régime tunisien à l'encontre des défenseurs des droits humains» et appelé les «autorités tunisiennes à respecter leurs engagements internationaux». Propriétaire de la maison d'édition Aloes, directrice du magazine en ligne *Kalima* et porte-parole du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT, non reconnu), Sihem Ben Sedrine est l'une des personnalités les plus en vue des dissidents tunisiens hostiles au «régime policier» dirigé par le président Zine el Abidine Ben Ali.

L'Espagne recrute pour combattre l'ETA

Madrid (Reuters) — Le gouvernement espagnol va recruter 5500 policiers et gardes civils cette année pour, notamment, combattre les séparatistes basques de l'ETA, a annoncé hier le président du gouvernement, José Maria Aznar. L'ETA a tué près de 800 personnes au cours de 30 ans d'une insurrection armée dirigée contre le pouvoir central, visant à obtenir la création d'un État basque indépendant. Le renforcement des forces de police ira de pair avec une révision du code pénal et une réforme de la justice destinée à renforcer l'indépendance des juges, a indiqué Aznar dans son discours sur l'état de la nation prononcé devant les Cortès.



Environ 10 000 personnes ont manifesté hier à Belgrade leur soutien à Slobodan Milosevic, aux cris de «Nous ne donnerons pas Slobodan!» et «Trahison!».

sevic pourrait être transféré dès vendredi prochain, date de la conférence des bailleurs de fonds internationaux pour l'ex-Yougoslavie, prévue à Bruxelles. «Je ne sais pas si cela sera fait dans un laps de temps aussi court, mais [le transfèrement se fera] d'ici très peu de temps. Trois jours ou dix jours, cela ne fait pas une grande différence», a-t-il déclaré à la presse.

Plus prudent, le président yougoslave Vojislav Kostunica n'a pas évoqué de date de transfèrement, rappelant même qu'il aurait préféré que Milosevic soit jugé dans son pays. D'après lui, la pression exercée par les États-Unis en a décidé autrement.

«Nous ne voulons pas être un

pays isolé, nous ne voulons pas être un État paria dans le monde. Nous voulons avoir des relations normales avec le reste du monde», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Kostunica, qui a fréquemment critiqué par le passé le tribunal de La Haye, qu'il juge hostile aux Serbes, a indiqué que le décret adopté samedi par le gouvernement yougoslave ne pourrait être mis en œuvre avant la conférence de Bruxelles.

«Le décret prévoit une certaine procédure, certains droits, y compris celui de faire appel, et il ne peut tout simplement pas être mis en œuvre d'ici la conférence des donateurs», a-t-il déclaré.

É D I T O R I A L

L'échec
du monde

Tout un chacun l'admet: la pandémie du sida a atteint des proportions telles qu'elle commande une contre-offensive aussi massive qu'universelle. Malheureusement, le sommet qui se déroule présentement sous l'égide des Nations unies est davantage le théâtre de polémiques que de convergences.

Depuis le coup d'envoi de la première session extraordinaire que l'ONU a consacrée au sida, deux controverses et une inquiétude sont apparues. Les controverses? La première émane des États-Unis, qui souhaitent établir une nette distinction entre prévention et distribution de médicaments. La seconde provient des pays musulmans, alliés objectifs, une fois n'est pas coutume, de la droite religieuse américaine, qui ne veulent pas que priorité, en matière d'intervention, soit accordée aux groupes vulnérables: les homosexuels, les prostitués, les drogués, etc. L'inquiétude? Il est peu probable que la proposition du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, de créer un fonds d'aide doté annuellement de sept milliards minimum passe comme une lettre à la poste. Reprenons.

Nouveau responsable de l'US Agency for International Development, Andrew Natsios est l'auteur d'une bourde si monumentale qu'il a passablement heurté l'ensemble des organisations qui luttent quotidiennement sur le front du sida.

Dans une entrevue accordée ces jours-ci au *Boston Globe*, le principal acteur de la coopération américaine est allé jusqu'à soutenir que la distribution de médicaments aux 25 millions d'Africains séropositifs est inutile. Ce propos, Andrew Natsios l'a appuyé en arguant du fait que les Africains, parce qu'ils auraient une conception du temps différente de la nôtre, ne sauraient pas suivre adéquatement les prescriptions. Par conséquent, tous les efforts devraient s'articuler sur la prévention et non l'allocation de soins. Cette position reviendrait à abandonner tout simplement les personnes actuellement aux prises avec cette maladie.

Pour leur part, les pays musulmans ont exprimé de vives réserves à propos de la hiérarchisation des groupes à risques. Que l'on donne priorité, toujours en matière de prévention, à ces groupes constitue à leurs yeux un scandale. La délégation iranienne est allée jusqu'à accuser les pays du Nord de vouloir «légitimer des comportements contraires aux valeurs d'autres pays». Histoire de ne pas être en reste, l'Égypte a formulé un amendement afin que le comportement des homosexuels, par exemple, soit qualifié d'«irresponsable». Bref, ces pays sont davantage animés par la volonté de punir, de châtier, que par le combat qu'exige l'urgence de la situation.

Lorsqu'on y songe, taxer la situation d'urgence relève pratiquement de la lapalissade. En effet, selon les estimations de l'ONU, 35 millions d'individus à travers le monde sont infectés par le virus du sida, dont 25 millions dans l'Afrique subsaharienne. Dans huit pays africains, 15 % au moins des adultes sont aux prises avec cette maladie; au Botswana, le nombre atteint 36 %; en Afrique du Sud, il avoisine 20 %. L'an dernier, toujours en Afrique, on a comptabilisé près de 2,5 millions de décès. En fait, tout se résume comme suit: de 61 ans, l'espérance de vie des pays touchés est tombée à 44 ans.

Il va sans dire que les conséquences inhérentes à cette pandémie relèvent du désastre tous azimuts. Déjà pauvres, toutes les nations qui composent l'Afrique subsaharienne voient leur PIB respectif être retranché de 1 à 2 % par année. Sur le plan démographique, les générations comprises entre 15 et 49 ans étant les plus touchées et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans augmentant, ces pays sont condamnés à un désastre social et culturel qui dépasse l'entendement. On constate déjà qu'entre la mort des enseignants et la hausse vertigineuse du nombre d'orphelins, l'alphabetisation régresse de manière prononcée.

Pour pallier tous ces maux, Kofi Annan demande aux plus riches des nations la constitution d'un fonds d'aide de sept milliards par année afin de financer simultanément des campagnes de prévention et de distribution de médicaments. Entre les sommes promises pour l'instant par le Canada (73 millions), les États-Unis (200 millions), la France (150 millions) et certaines grosses entreprises, on est très loin du compte: 528 millions seulement.

A moins d'un sursaut de dernière minute, ce qui est peu probable, les tables de la mort sont appelées à gonfler inexorablement.

RENÉ ROY
Secrétaire général de la FTQ

Dans *Le Devoir* du 8 juin, en éditorial, Michel Venne indique que la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec est «d'une timidité déconcertante à l'égard du français au travail, qui est pourtant le nerf de la guerre». À la FTQ, nous partageons ce constat sévère mais pertinent.

La FTQ rappelle à juste titre dans son mémoire à la commission Larose que l'énoncé de politique qui donna naissance à la Charte de la langue française, en 1977, plaçait la langue de travail au cœur de la politique et de la législation linguistique du Québec. Cette même charte prévoit des mesures structurales et législatives très précises pour assurer la francisation des entreprises, la promotion et la pérennité du français dans les milieux de travail.

Toute entreprise québécoise qui emploie 50 personnes ou plus (il y en a environ 4400) doit se doter d'un programme de francisation qui a pour but, comme le précise l'article 141 de la Charte de la langue française, «la généralisation de l'utilisation du français à tous les niveaux de l'entreprise». Voilà un immense défi explicité par de nombreuses mesures prévues par la loi 101.

Dès le moment où l'Office de la langue française estime que l'utilisation du français est généralisée à tous les niveaux de l'entreprise, il lui émet un certificat de francisation. Souignons que les entreprises de 100 salariés ou plus doivent obligatoirement se doter d'un comité de francisation dont le tiers de ses membres sont des représentants des travailleurs.

La FTQ souligne les gains qui ont été faits dans les milieux de travail mais insiste aussi sur l'in-

crovable précarité de ces gains, due à l'extraordinaire force d'attraction de l'anglais, au phénomène de la mondialisation de l'économie, à l'introduction des nouvelles technologies de l'information et des communications et au poids des transferts linguistiques chez les allophones.

Ainsi, en 1996, la force d'attraction de l'anglais chez les allophones au Québec était toujours plus forte que celle du français: 61 % en faveur de l'anglais contre 39 % en faveur du français.

Les avancées faites de peine et de misère dans les milieux de travail ne sont jamais irréversibles, elles doivent être consolidées et faire l'objet d'une vigilance de tous les instants.

Attention au volontariat

Certains peuvent se réjouir, et c'est le cas du Conseil du patronat, que la commission ait plutôt retenu la stratégie du partenariat et du volontariat pour la francisation des entreprises. Mais, quant à nous, forts de l'expérience que nous vivons au quotidien, nous devons rejeter cette approche qui constituerait une fuite en avant et serait susceptible de freiner une dynamique qui doit nécessairement s'appuyer sur le rôle d'encadrement, de stimulation et d'intervention de l'État, qui, parfois, doit être «musclé». Évidemment, la participation des syndicats et des employeurs est primordiale.

Après tant d'années d'efforts et d'interventions, si près du tiers des entreprises de 50 salariés ou plus au Québec n'ont pas de certificat de francisation, c'est que quelque chose cloche quelque part. Ces données traduisent éloquentement que les seules pieuses incitations à faire mieux pour l'avenir sont manifestement insuffisantes.

À titre d'exemple, un secteur de pointe comme ce-

600 000 \$ et six mois
de travail à l'eau

Pour un défilé de nuit de la Saint-Jean qu'on a décidé de reporter à l'année prochaine, ce sont ni plus ni moins 600 000 \$ et six mois de travail tombés à l'eau... de pluie. Pour un défilé qui devait se tenir beau temps mauvais temps, est-ce le premier volet du Festival Juste pour rire? L'un des producteurs avance qu'on ne peut remettre le défilé dans les 48 heures qui suivent parce que l'équipement loué est monopolisé pour d'autres événements... Mais quels événements? Le Festival de jazz et la Fête du Canada, une semaine plus tard?

Un autre producteur, Simon Aussant, justifie la non-tenue du défilé, le 25, sous prétexte qu'on ne peut priver les vacanciers de l'accès au pont Jacques-Cartier dans la soirée du lundi... Comme si l'île de Montréal n'avait qu'un seul pont et aucun tunnel!

J'avoue que je n'ai vu aucun des derniers défilés de nuit parce que ceux de jour qui les avaient précédés m'avaient tellement déçu par leur côté quêtaine et amateur. Tout ce que j'espère, comme contribuable, c'est que le dernier événement ait été «couvert» par une police d'assurance annulation. Et, vu qu'on va nous présenter le défilé de 2001 en 2002, j'espère qu'on demandera moins de subventions à la Société Saint-Jean-Baptiste et à la Société des événements majeurs. L'argent pourrait peut-être mieux servir ailleurs.

André St-Germain
Montréal, 25 juin 2001

Yé ben comme yé

Tiens, Yves Hamel a donc mal à la langue. C'est certainement pénible, mais attention à la poutre qui lui menace aussi l'œil.

Instituant les journalistes suppôts de la

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

langue molle et leur reprochant, avec une bouche en cul de poule, quelques tournures douteuses, lui-même commet en peu de phrases un «supposément» dont ni *Le Petit Robert* ni *Larousse* ne font mention honorable. Doit-on y lire *supposedly* en dérive? C'est supposable, hélas.

Un conseil de médecin: qui souffre trop de voir une paille dans l'œil du voisin devrait peut-être se mettre un suppositoire avant de pérorer ainsi sur la langue d'autrui.

Alain Vadeboncoeur
Longueuil, 22 juin 2001

Liaisons dangereuses d'une
société de la Couronne

Enlevé le 2 juin 2001, Kimy Pernia Domico n'a toujours pas été retrouvé. Kimy Pernia Domico est cet autochtone Embera Katio de Colombie qui était venu au Canada en novembre 1999 pour témoigner des impacts désastreux qu'avait eus sur son peuple la construction d'un barrage hydroélectrique financé en partie par les contribuables canadiens.

En effet, les promoteurs du barrage Urria I, sur la rivière Sinu, avaient bénéficié d'un prêt de 18 millions \$US de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), une société de la Couronne relevant du gouvernement canadien. La SEE jouit d'un statut presque unique au sein du gouvernement, n'étant pas assujettie à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (contrairement aux ministères et agences comme l'ACDD). Ce qui fait de la SEE le seul organisme fédéral, ou presque, à pouvoir financer la construction d'infrastructures majeures sans être légalement tenu de procéder à une étude d'impacts environnementaux.

Certes, la SEE a adopté en 1999 un cadre de référence pour l'examen des questions environnementales, en vertu duquel un projet dont

les effets positifs prévus ne justifient pas les risques environnementaux néfastes qu'il risque de poser ne devrait pas être appuyé par la société. Mais lorsque le bureau du Vérificateur général a examiné l'application de cette politique pour 25 projets financés par la SEE, il a constaté que 23 dossiers sur 25 ne contenaient aucune information sur leurs impacts environnementaux!

Le barrage Urria I a donc été érigé sans étude d'impacts et, pire encore, sans consultation des Embera Katio, dont ce projet allait pourtant bouleverser le mode de vie.

«Bouleverser» est, en l'occurrence, un euphémisme. À la suite de la construction du barrage, les champs des Embera Katio ont été inondés et les poissons dont ils se nourrissent ont pratiquement disparu de la rivière Sinu.

Les protestations des autochtones sont demeurées sans effet. Au contraire, une féroce répression s'est abattue sur eux, menée principalement par un groupe paramilitaire d'extrême droite, les Autodéfenses unies de Colombie (AUC) de Carlos Castaño. Menaces, intimidations et agressions se sont succédées, culminant avec l'assassinat, le 17 septembre 2000, de deux Embera Katio, Jaqueline Jarupia Bailarin et Antonio Domico.

Une question demeure: les groupes paramilitaires agissaient-ils de leur propre chef, ou leur action était-elle commanditée par les promoteurs du barrage Urria I... eux-mêmes bénéficiaires des largesses de notre gouvernement?

«En vous disant ces choses, je mets ma vie en danger», avait dit Kimy Pernia Domico lors de son témoignage à Ottawa en 1999. La suite des événements, hélas, lui a donné raison, autant sur le bien-fondé de ses critiques que sur les dangers auxquels il s'exposait.

Nicolas Gilbert
Hull, 23 juin 2001

LIBRE OPINION

La francisation dans les milieux de travail:
les vœux pieux ne suffisent pas

lui de l'aéronautique et de l'aérospatiale traîne la patte et tarde à prendre son envol: la presque totalité des entreprises dans ce secteur n'ont pas encore obtenu leur certificat de francisation après bientôt un quart de siècle d'application de la loi!

Bien sûr, nous avons fait des progrès, mais rien n'est jamais acquis, surtout dans ce domaine. Si plusieurs employeurs au Québec ont manifesté une grande ouverture, parfois aiguillonés par les syndicats présents dans leurs entreprises, en revanche, un très grand nombre se font encore tirer l'oreille.

Pas une priorité pour les entreprises

Rappelons à ce propos ce qu'a déclaré devant la commission, le 16 février, Bernard Salvail, directeur de la francisation de l'OLF: «La francisation n'est pas une priorité pour les entreprises. Un plan d'aménagement linguistique, pour être efficace, a besoin non seulement de s'appuyer sur une loi mais également d'être dirigé d'une manière ferme et soutenue. Il faut du courage politique pour établir une politique linguistique et une grande détermination pour en assurer la mise en œuvre.»

Ce haut fonctionnaire, placé à un poste d'observation stratégique et dont la grande compétence est reconnue, a eu le courage de dire que «la francisation du monde du travail au Québec, bien qu'elle ait progressé au cours des 20 dernières années, doit demeurer sous haute surveillance».

La FTQ n'hésite pas à faire siennes ces affirmations, elle qui est présente dans plus de 500 comités de francisation et qui a acquis une expertise certaine sur le terrain même des opérations.

Nous avons souvent rappelé qu'il y avait contradictions et décalages entre les grands discours gouvernementaux sur l'importance de la francisation des

entreprises et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. D'ailleurs, l'OLF a subi une hémorragie continue de ses ressources humaines et financières depuis 1980: aussi bien sous les libéraux que sous les péquistes, l'OLF a perdu plus de 50 % de ses effectifs.

Contre une nouvelle structure

La FTQ ne croit pas à l'efficacité d'une mégastructure lourde, complexe et fatalement bureaucratique pour mettre en œuvre les dispositions de la loi, contrairement à la commission Larose, qui propose la création d'un nouvel organisme regroupant l'ensemble des attributions dévolues jusqu'ici aux structures existantes.

L'idée d'abolir un organisme et d'en créer un autre n'est pas nouvelle: elle réapparaît au gré des changements politiques et des grands débats sur ce sujet. Il suffirait au contraire d'assurer la stabilité indispensable aux structures existantes, de leur donner les moyens nécessaires, de manifester courageusement une volonté politique déterminante et de tracer des stratégies d'action percutantes et appropriées pour répondre aux enjeux de l'heure et aux grandes mutations dans l'entreprise et dans l'économie.

À cause de ses effets intégrateurs et de ses impacts sur le développement économique, social et culturel d'un Québec de plus en plus pluraliste, surtout dans la région de Montréal, la francisation des milieux de travail constitue un défi colossal et un passage obligé, qui exige plus que des vœux pieux et des exhortations lénifiantes.

Pour toutes ces considérations, la FTQ souhaite que la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec réexamine ses orientations sur cette question capitale qui concerne les réalités du monde du travail.

IDÉES

De quelques malentendus sur l'américanité

GÉRARD BOUCHARD

Professeur au département de sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP)

D'autres comme moi sans doute se sont trouvés interpellés par les intéressants commentaires sur l'américanité que Joseph-Yvon Thériault a publiés dans *Le Devoir* les 19-20 et 22 mai. Je partage la plupart de ces réflexions qui me semblent découler très logiquement de la perspective adoptée par l'auteur. Je voudrais les prolonger en soulignant que cette perspective est partielle; pour cette raison, elle peut engendrer des malentendus.

L'américanité comme enracinement et tradition

Ce qui fait problème, c'est la définition sur laquelle M. Thériault fonde son argumentation. En se référant à Quijano et Wallerstein, il s'inscrit dans une démarche qui privilégie le changement et l'innovation. Il fait de l'américanité un synonyme de rupture, de déracinement, d'instabilité, etc. On voit comment, de là, la transition s'opère aisément vers la modernité, laquelle peut être définie de la même manière.

Pendant, il ne s'agit là que d'un aspect de l'américanité. En effet, celle-ci est également expérience de réenracinement, de réinvestissement institutionnel et d'appropriation symbolique se traduisant par des figures de sédentarité, de communauté, de tradition et d'identité. C'est du reste ce qui en constitue son principal intérêt dans la mesure où elle exprime alors une tension qui se joue entre deux allégeances, celle de la mère patrie et celle du nouveau territoire. Dans l'histoire culturelle des collectivités neuves, le concept lui-même n'apparaît dans le discours public qu'au moment où la relation culturelle avec le pays d'origine commence à être vécue non plus spontanément comme une matrice (ou un cordon ombilical) mais comme une servilité, un facteur d'appauvrissement et d'aliénation. Les relations à la mère patrie et au nouveau continent sont dès lors vécues comme deux appartenances difficilement compatibles, comme une dichotomie, un déchirement. Dans la plupart des cas, une recherche d'authenticité et d'autonomie, une volonté d'affirmation parmi la classe intellectuelle va l'emporter (au moins pour un temps), entraînant un renversement des allégeances. On a affaire ici à un phénomène général. Dans chaque cas, un concept a exprimé ce déchirement, cette tension qui a précédé puis accompagné la rupture: *americanidad* en Amérique latine, *australianness* en Australie, *oceanity* en Nouvelle-Zélande, etc. Au Québec, cette expérience a d'abord donné naissance à la notion de québécoisité puis à celle d'américanité.

Il est donc utile d'insérer la définition de l'américanité dans un modèle général qui recouvre toute l'expérience dont elle n'est qu'un cas particulier. C'est dans ce sens que, dans la genèse des nations et cultures du Nouveau Monde, j'ai proposé la notion d'appropriation en tant que processus d'inscription collective: pour désigner l'ensemble des actes, physiques et symboliques, relevant soit des coutumes, soit du discours, d'où résultent un rapport à l'espace et au temps, une image de soi et des autres. Au-delà de l'instabilité liée à l'exploration du territoire et à son peuplement, on rejoint ici la dynamique de l'enracinement et de l'identité, qui est donc au cœur, elle aussi, de l'appropriation — et de l'américanité.



Dans tout ce qui s'est écrit ici sur l'américanité, on n'a peut-être pas assez souligné à quel point le Canada hors Québec est absent, comme si ce grand morceau du continent n'y avait pas sa place.

Quelques désaccords

À ces remarques, j'ajouterai quelques désaccords. En premier lieu, il me paraît erroné d'associer étroitement l'américanité à l'errance et au non-lieu. C'est la tirer artificiellement vers la postmodernité. La mobilité, dans l'histoire des collectivités neuves, est liée principalement soit aux alevs du peuplement initial, qui s'effectue par définition dans la mobilité, soit à la reconnaissance du nouveau territoire. En tout état de cause, et sans nier les «Nouveaux Mondes intérieurs» (P. Nepveu) qui se sont manifestés ici et là, nous sommes assez loin des états d'âme postmodernes. Les ressemblances sur ce plan paraissent fortuites. Deuxièmement, la notion de collectivités neuves ne doit pas être associée exclusivement à la rupture. L'histoire des États-Unis ne représente qu'une trajectoire parmi d'autres. Selon ma définition, ces collectivités sont le produit de transferts migratoires intercontinentaux en provenance de l'Europe vers des territoires considérés comme neufs. Les cultures qui s'y constituent peuvent s'inscrire dans la rupture mais aussi dans la continuité; la collectivité neuve s'érige alors en clone de sa mère patrie. Les élites y ordonnent la destinée de la nation dans le prolongement du monde ancien mais demeurent pénétrées du sentiment d'appartenir à un nouveau monde (le Québec des années 1850-1950 en offre un bel exemple). Troisièmement, je ne pense pas que le métis ou le créole soit le personnage mythique de l'américanité. Plusieurs nations des Amériques (en commençant par les États-Unis) ont justement réalisé et maintenu leur intégration en brisant la diversité, en excluant l'Autre.

Je ne pense pas que le métis ou le créole soit le personnage mythique de l'américanité

L'avenir de l'américanité?

Il importe de signaler d'importantes extensions qui viennent de se greffer à la problématique de l'américanité au Québec. C'est d'abord l'idée selon laquelle la culture québécoise peut être considérée comme une culture latino-américaine (B. André et autres). Parallèlement, les projets de libre-échange ont aussi inscrit la réflexion à l'échelle des Amé-

riques, d'où est née une autre ouverture sur l'inter-américanité. Ces déplacements sont doublement importants. Ils invitent à penser le Québec continental au-delà de sa relation avec les États-Unis; de la même manière, ils créent, au moins par symétrie, les conditions permettant de penser désormais le rapport Québec-France dans un cadre européen. Une troisième extension est venue de la pensée autochtone. La question de l'américanité ne peut plus guère être abordée sans lui associer la démarche intellectuelle (et politique) apparue depuis peu sous l'étiquette de l'américité (Georges Sioui). Du point de vue des descendants d'Européens (que je propose d'appeler les seconds occupants), le nouveau concept contient un énorme potentiel de déstabilisation. Il prend en effet le contrepied de l'américanité en ce qu'il désigne l'entreprise de réappropriation des Amériques par les premiers occupants eux-mêmes. Cela aussi (cela surtout) est une histoire à suivre.

Au cours des 30 dernières années, le concept d'américanité a surtout servi au Québec à piloter la mise en place d'un nouveau rapport avec la France et avec l'Amérique, à affirmer la nouvelle identité québécoise. Il est possible que sa pertinence soit en déclin présentement, dans la mesure où les Franco-Québécois (les plus concernés par cette affaire) éprouvent peut-être le sentiment d'avoir enfin surmonté leur dichotomie. C'est à voir. Le cas échéant, il est prévisible que le concept disparaîtra des débats, tout comme il en était absent avant les années 80 — songeons que le mot n'a même pas cours aux États-Unis, là où précisément le rapport à la mère patrie, depuis longtemps, n'est plus vécu comme tension, encore moins comme aliénation. En somme, l'avenir du concept paraît étroitement lié au sort que nous réserverons à nos appartenances et à nos dépendances.

Enfin, dans tout ce qui s'est écrit ici sur l'américanité, on n'a peut-être pas assez souligné à quel point le Canada hors Québec est absent, comme si ce grand morceau du continent n'y avait pas sa place. Est-il perçu comme incompatible avec la démarche d'affranchissement, d'ouverture et d'émancipation dont le concept est chargé? L'américanité serait donc aussi le déversoir symbolique de vieilles aspirations politiques jusqu'ici tenues en échec?

Alain-Robert Nadeau



Comme un roman

Je l'ai déjà affirmé: un phénomène important (que je qualifie personnellement de révolution politique) s'est produit au moment où le gouvernement issu du Parti libéral du Canada a relancé l'idée de rapatrier (comme on le dit communément) la Constitution du Canada, à la fin des années 70. Correspondant bien sûr à la volonté de Pierre Trudeau, alors premier ministre, mais aussi d'un nombre important d'intellectuels, le projet de rapatriement de la Constitution était assorti d'un autre projet qui prévoyait l'enchaînement d'une charte des droits et libertés dans la Constitution canadienne.

Or, depuis l'adoption de la Charte canadienne, il est incontestable que le régime constitutionnel canadien, en rupture avec la tradition anglaise qui faisait du principe de la souveraineté du Parlement un dogme quasi absolu, s'est rapproché du modèle constitutionnel américain en ce que les tribunaux ont, depuis cette date, pour tâche d'appliquer et d'interpréter les droits et libertés fondamentaux qui y sont enchaînés. Désormais, à l'instar du système politique américain, le système politique canadien repose sur la doctrine du constitutionnalisme, c'est-à-dire le principe qui consacre la suprématie du droit et qui fait des tribunaux les gardiens de la Constitution et les protecteurs des droits fondamentaux des individus. Ainsi, les actes émanant des pouvoirs législatif (le Parlement et l'Assemblée nationale) et du pouvoir exécutif (le gouvernement) sont dorénavant assujettis au contrôle du pouvoir judiciaire (des tribunaux, et plus particulièrement la Cour suprême du Canada).

Si, pendant longtemps, au moment où la cour s'affairait à interpréter les garanties juridiques, la population ne s'est pas rendu compte de l'importance accrue du rôle des tribunaux dans la société, il serait aujourd'hui difficile de l'ignorer puisque les questions les plus controversées (comme l'avortement, l'orientation sexuelle, l'euthanasie, le suicide assisté, la peine de mort, les droits à l'égalité et le droit à la vie privée), jusque-là décidées dans les enceintes parlementaires, sont dorénavant tranchées par les tribunaux.

La prochaine année marquera le vingtième anniversaire de l'adoption et de l'enchaînement de la Charte canadienne dans la Constitution du Canada. Déjà, au Canada anglais, le débat gronde en ce qui a trait à la légitimité du pouvoir des tribunaux. Or poser la question de la légitimité du pouvoir des tribunaux de contrôler la constitutionnalité des lois, c'est se demander qui doit décider de ces questions juridiques controversées: les juges nommés à vie, qui n'ont de comptes à rendre à personne, ou les représentants élus de la population?

En ce qui me concerne, vous l'aurez déjà compris, tout en reconnaissant que les grandes orientations politiques de la société doivent être prises par des personnes élues, j'estime que les tribunaux (et les juges qui les composent) constituent le seul forum jouissant de l'indépendance essentielle à la protection des droits et libertés fondamentaux; par voie de conséquence, ces tribunaux doivent jouir d'une grande marge de manœuvre afin de réaliser pleinement l'objet des garanties constitutionnelles. A mon avis, certaines questions controversées devraient être décidées sans avoir à subir les contraintes et les vicissitudes de la vie politique.

Cela ne signifie cependant pas que ce pouvoir d'appréciation judiciaire doive être sans limites. Au contraire. En rendant leurs décisions, les juges doivent interpréter les garanties constitutionnelles en les justifiant par la structure politique et la tradition historique ainsi qu'en tenant compte des principes moraux communitaires. Quels sont donc les limites du pouvoir judiciaire? Je pense qu'il y en a deux: la présomption de constitutionnalité des lois et la règle du précédent.

La présomption de constitutionnalité des lois exprime à la fois une idée de retenue judiciaire et une idée de nécessité d'assurer l'ordre juridique en n'invalidant que les lois ou les dispositions législatives qui contreviennent directement à une garantie constitutionnelle. Elle sous-tend une règle d'interprétation selon laquelle une loi contestée doit, autant que possible, être interprétée d'une manière conforme à la Constitution. Selon la règle du précédent, dite du *stare decisis*, les tribunaux sont liés par les principes judiciaires énoncés dans les décisions antérieures qui ont tranché des questions juridiques identiques ou semblables à celle faisant l'objet de l'examen du tribunal.

Ronald Dworkin — un professeur de l'université d'Oxford, en Angleterre, et de l'Université de New York, aux États-Unis, que j'estime grandement — proposait de tenir compte de l'adéquation de la contribution du juge par rapport à l'ensemble de la structure juridique et morale émanant de l'interprétation constitutionnelle en faisant une analogie entre les juges et une série d'auteurs qui écriraient, à des époques différentes, les chapitres d'un même roman. Le roman ainsi élaboré par les juges représente non seulement le consensus social à une époque donnée mais aussi les valeurs fondamentales d'une société libre et démocratique. Cependant, pour que ce roman puisse exister, il est nécessaire que ses auteurs agissent d'une manière impartiale, bien sûr, mais aussi qu'ils bénéficient d'une indépendance absolue. Bref, on le constate aisément, l'indépendance judiciaire garantit notre démocratie.

alain-robot.nadeau@sympatico.ca

Alain-Robert Nadeau est avocat et docteur en droit constitutionnel.

Cette chronique fait relâche pour l'éte.

Les criminels de guerre froide

La guerre froide du XX^e siècle est finie!
Car celle du XXI^e siècle commence à l'instant même...

«La guerre froide est finie, le traité ABM est un vestige du passé, les nouvelles menaces viennent d'États-voyous comme l'Irak ou la Corée du Nord. Il faut étendre l'OTAN et l'Europe sur la base des libertés, la Russie même pourrait y adhérer; c'est ce que je vais dire à Poutine en le regardant dans les yeux.»

PIERRE VADEBONCEUR
Écrivain

«La guerre froide est finie.» Bush le proclame au moment même où il force le monde entier à la recommencer. Elle va reprendre sur une nouvelle base: non plus surtout dans et par l'équilibre de la terreur mais plutôt à cause du bouclier antimissiles américain et dans cette nouvelle stratégie.

Finie? C'est un leurre, et ce n'est pas le premier: l'illusionnisme est constant depuis que l'extrême droite est au pouvoir aux États-Unis. Il y a d'autres exemples: «démocratie», «liberté», mots de passe contrairement aux choses qu'ils désignent, fort employés cette année comme paravents.

Ce qui est proclamé est en effet le contraire de ce qui existe dans les faits, dans les intentions, derrière le discours. Le mensonge est si radical qu'il soutient paradoxalement les propos du président des États-Unis.

«La guerre froide est finie.» Glissement sémantique. Vous voulez dire: celle du XX^e siècle est finie! Car celle du XXI^e siècle commence à l'instant même...

Même genre d'imposture qu'au Sommet de Québec où, au nom de la «démocratie», on travaillait à soustraire le pouvoir politique aux États en vue de le livrer progressivement à la puissance sans responsabilité politique de l'entreprise privée mondialisée, donc à tout le contraire de la démocratie.

Autre exemple de perversion du sens: la «liberté», soi-disant. À l'Europe et à la Russie, Bush parle des libertés. Or ce que les États-Unis visent présentement à assurer pour le monde futur, ce n'est justement pas le système de la liberté; derrière l'écran des libertés civiles, c'est tout l'opposé: la ruine, en gros, de la liberté politique au profit de la puissance économique maîtresse des choses au sein des États et internationalement.

Une profonde altération des



Près de 300 manifestants demandaient cette fin de semaine au président américain de cesser ses démarches de développement d'un bouclier antimissiles (MD).

concepts politiques essentiels pénètre ainsi, plus ou moins de force, par le moyen de l'hégémonie américaine et le

chantage économique, dans les consciences irrésolues de l'Europe, l'Europe qui existera ou n'existera pas. Est-ce le signe que le capitalisme est déjà en mesure d'empêcher l'Europe de se distinguer de l'Amérique, autrement dit de se constituer?

Ce ne serait pas surprenant. Dans la situation actuelle, depuis Bush, tout tourne autour de la militarisation de l'espace, du bouclier antimissiles et, par conséquent, de la domination américaine sur le monde. L'Europe ne réagit pas beaucoup, semble-t-il. Le capitalisme européen est lui aussi mondialiste et supraétatique, donc pas nécessairement très à part de la conspiration du complexe militaro-industriel américain.

L'Occident risque donc d'engager l'avenir du monde sur des rails orientés très étroitement par quoi? Ridiculisement, par une partisanerie locale américaine vers des buts sans rapport avec les questions globales intéressantes l'humanité, celle-ci plus que jamais laissée pour compte.

Le tout enclenche d'ailleurs un impérialisme qui menace potentiellement le monde entier.

Mais, heureusement, la guerre froide est finie...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dufour (général), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Ducloux et Christine Dumais (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dumas (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Madeleine Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gylsaine Côté, Mariève Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Hurlbut, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruellan, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunel, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE, Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Dominique Larivière, (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachel Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

RAJEUNIR

SUITE DE LA PAGE 1

entrepris une vaste campagne de recrutement et promet de regarnir ses effectifs en comblant dès cette année 1500 postes réguliers et 5000 postes occasionnels. Le ministre assure que le nombre actuel de fonctionnaires sera maintenu et compte même embaucher des candidats issus des communautés culturelles, des personnes handicapées et des autochtones dans une proportion de 25 %.

Hier, le ministre a annoncé de nouvelles mesures évaluées à 6,4 millions de dollars pour intégrer ces nouvelles recrues à la fonction publique. Dès septembre, on lancera une expérience-pilote de parrainage de 200 nouveaux employés réguliers embauchés dans le cadre des concours de recrutement universitaire et collégial. En jumelant ces jeunes à des employés d'expérience, on espère favoriser le transfert de compétences d'une génération à l'autre.

De plus, dans l'espoir de développer un sentiment d'appartenance chez les nouveaux venus, on compte les instruire dès leur arrivée des grandes missions de l'État et du fonctionnement de son administration. À cet effet, le Secrétariat du Conseil du trésor et l'École nationale d'administration publique élaboreront un programme d'accueil. Finalement, le nombre de stages en cours d'étude passera de 940 à 1200 l'an prochain et le budget alloué à ce programme sera augmenté de 1,5 million à deux millions.

Mais pour attirer les jeunes talents dans la fonction publique, encore faut-il rendre attrayante la profession. Sylvain Simard a confié la tâche à un expert de l'entreprise privée, Sam Hamad, vice-président du Groupe-conseil Roche et ex-président de la Chambre de commerce de Québec. « Il faut créer une deuxième révolution tranquille », lance M. Hamad. Le comité qu'il dirigera aura quatre mois pour dresser un bilan de la situation actuelle et comparer les données recueillies avec celles d'autres pays de l'OCDE et de l'administration fédérale. Il devra ensuite proposer des stratégies pour aider le gouvernement à procéder à la cure de rajeunissement de son administration publique.

Lise Dionne, secrétaire générale du Syndicat de la fonction publique du Québec, n'est pas impressionnée par l'annonce du ministre. Le mentorat fait partie des revendications syndicales depuis 1995, indique-t-elle, et le programme d'accueil que le gouvernement veut instaurer n'est qu'une réplique d'une tradition reléguée aux oubliettes avec l'arrêt de l'embauche au cours de la dernière décennie. Quant à l'ajout de 260 stages, elle trouve la hausse bien mineure. « Et le comité de travail, c'est de la poudre aux yeux », s'indigne-t-elle. « Dans le fond, il n'y a pas de recette miracle pour augmenter le nombre de jeunes dans la fonction publique: c'est l'embauche et la garantie de services à la population. » Pendant qu'on recrute, trop d'employés « sortent par la porte d'en arrière » et elle redoute un recours de plus en plus fréquent à la sous-traitance. « L'image de la fonction publique dans l'avenir, on s'en reparlera dans dix ans. »

Tant du côté de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) que de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), les initiatives du ministre Simard sont plutôt bien accueillies bien qu'on s'inquiète de la précarité des postes offerts aux jeunes. De son côté, Martin Koskinen, de Force Jeunesse, reste prudent: « Mieux vaut tard que jamais mais on ne fera pas de félicitations au gouvernement pour l'instant. On va attendre les résultats. Les jeunes étaient assez déçus lors du dernier Sommet de la jeunesse parce que le gouvernement avait fait preuve de peu d'initiative pour le renouvellement de la fonction publique et la conjoncture statistique n'a pas changé. » Ce qui l'indispose le plus, ce sont les « exigences minimales » en vigueur depuis la signature de la dernière convention collective, qui ne tiennent pas compte de l'expérience de travail ou des diplômes de maîtrise dans la rémunération des nouveaux employés de l'État.

L'opposition libérale estime quant à elle que les 6500 postes créés cette année seront « assombrés par les 5000 occasionnels sacrifiés et les 2252 stages en moins en raison des coupures dans les budgets du Placement étudiants », a indiqué hier Pierre Marsan, député de Robert-Baldwin.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction
 Au téléphone (514) 985-3333
 Par télécopieur (514) 985-3360
 Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
 Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
 Par télécopieur (514) 985-3390
 Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
 Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
 Par télécopieur (514) 985-3340
 Par courriel petitesannonces@ledevoir.com

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
 du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
 Par télécopieur (514) 985-5967
 Par courriel abonnements@ledevoir.com
 Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur la Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Québec. Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

PIQUERIES

SUITE DE LA PAGE 1

Le document de travail se veut en quelque sorte la réponse des gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux au cri d'alarme lancé depuis quelques années par les chercheurs. Environ 125 000 Canadiens s'injectent des drogues, de la cocaïne ou de l'héroïne dans la plupart des cas. L'usage de drogues injectables est l'une des principales causes de transmission du VIH et de l'hépatite. En 1999, 34,1 % des 4190 nouveaux cas d'infection au VIH au pays étaient attribuables aux drogues injectables. Celles-ci sont aussi responsables de nouveaux cas d'hépatite C dans une proportion de 63 %. Les coûts sociaux sont exorbitants: 8,7 milliards de dollars en six ans dans le seul cas du VIH-sida.

Santé Canada considère les UDI comme un groupe à risques dans l'épidémie canadienne du VIH en raison de leurs pratiques sexuelles et de leurs habitudes de consommation. À titre d'exemple, des études menées à Montréal révèlent que trois UDI sur quatre ont partagé des seringues dans un délai de six mois. Toujours à Montréal, un UDI sur cinq s'est déjà livré à la prostitution.

Dans ce contexte, les sites d'injection assistée se veulent un service complémentaire à la distribution des seringues et au traitement afin de freiner la propagation des maladies infectieuses. Ils offrent aux toxicomanes lourds des lieux et du matériel d'injection sables. Le contact régulier avec des professionnels de la santé et de la toxicomanie bien rodés à la culture de la rue permet enfin d'offrir des services sur mesure à cette clientèle récalcitrante et difficile d'accès.

Cactus s'y prépare

De tous les groupes communautaires de Montréal, Cactus est le mieux placé pour accueillir un jour une piquerie assistée. « On y réfléchit », confirme sa directrice, Marianne Tonnelier. Cactus partage son nouveau local de la rue Saint-Hubert avec le Relais Méthadone, un groupe spécialisé dans le traitement des héroïnomanes. La clientèle du Relais Méthadone est surtout composée de jeunes de la rue. Les critères d'accès aux programmes de traitement demeurent souples afin de rejoindre ces marginaux vite fait, bien fait.

En d'autres mots, les services existants de Cactus et du Relais Méthadone seraient complémentaires à

ceux qu'offrirait un site d'injection assistée. Le personnel de ces deux vases communicants est déjà familier avec les us et coutumes des UDI, et son expertise est reconnue et respectée.

Louis Letellier de Saint-Just connaît les nombreux obstacles qui se dressent devant l'implantation d'un site d'injection assistée. Selon le président du conseil d'administration de Cactus, le Code criminel est encore trop imprécis pour permettre à un tel service et à son personnel d'œuvrer en toute quiétude.

« Il faut des changements importants dans le Code criminel. Il faut clarifier le statut des organismes, leur accorder une sorte d'immunité et bien camper ce projet dans un contexte de santé publique, c'est-à-dire pour la protection de la population », dit-il.

À l'heure actuelle, les corps policiers sont divisés sur la philosophie à adopter en matière d'injection assistée. Lors des audiences du Comité sur la santé de la population, l'Association canadienne des chefs de police se serait montrée favorable à l'idée tandis que l'Association canadienne des policiers se serait déclarée en parfait désaccord. Entre les deux, un haut responsable de la GRC a affirmé publiquement que le Canada devrait prévoir des lieux sûrs pour les héroïnomanes. Le SPUCM suit de près l'évolution du dossier sans pour autant adopter de position ferme.

Fidèle à son style coup-de-poing, Normand Senez a révélé hier au *Devoir* son intention d'ouvrir une piquerie assistée sur le Plateau, sans appuis ni subventions. Il a du coup relancé un débat dont la société québécoise ne pourra faire l'économie. Faut-il accepter ou non l'ouverture de piqueries assistées pour venir en aide aux UDI et soulager les quartiers pris en otage par cette troublante clientèle?

Sans appuyer le projet de M. Senez, le D^r John Carsley s'est prononcé en faveur des sites d'injection assistée, hier sur les ondes du *Midi quinze*. « Il faut le voir dans toute la gamme de services pour réduire les risques liés à l'injection », a dit en substance le D^r Carsley, responsable de l'unité des maladies infectieuses à la Direction de la santé publique de Montréal-Centre.

Les travaux du Comité multipartite sur la santé de la population abondent dans ce sens. Ils suggèrent de considérer l'usage des drogues par injection comme un problème d'ordre social et de santé plutôt qu'un problème criminel.

INCONNU

SUITE DE LA PAGE 1

En République démocratique du Congo, Pauline était couturière. Au Canada, elle a dû se résigner à demander de l'aide sociale. Et 80 % de son chèque de l'aide sociale va au versement de son loyer. Si elle avait le choix, elle resterait pourtant dans son appartement.

Malgré tout, l'atmosphère est souriante dans ce petit 4 1/2 du quartier Rosemont. Boîtes et valises se disputent l'espace avec les jouets et les dessins d'enfants. La petite Naomi est collée contre sa mère, Sarah et Jothan s'amuse au ballon et sourient à pleines dents.

Dimanche, Pauline et ses enfants déménageront chez une amie. Mais pour combien de temps? « Tout cela m'inquiète, confie-t-elle. Je veux trouver un logement. » Et les meubles? « Je vais essayer de les faire entreposer à gauche et à droite. »

« Le problème, ce n'est pas les propriétaires. C'est que les gouvernements n'ont pas assez construit de logements sociaux et que les besoins sont énormes », explique Jean-Claude Laporte, du Comité BAILS. A son organisme comme dans tous les autres comités de logement, le téléphone ne déroutait pas depuis des semaines.

Pour David McIntosh et Sylvie Charette, le 1^{er} juillet n'aura rien de réjouissant. Du moins, pas cette année. Samedi, ils devront vider leur appartement en catastrophe. Puis, nulle part où aller. Pourtant, ce couple du quartier Hochelaga-Maisonneuve semble avoir accompli des pas de géant depuis septembre. Oui, ils ont peiné à payer leur loyer, mais leur vie a changé.

De septembre à juin, David et Sylvie ont suivi des cours d'alphabétisation dans un organisme communautaire près de chez eux. Apprendre à lire et à écrire dans la trentaine ce n'est pas rien. Mais bon, il faut aussi savoir compter et le couple ne pouvait plus se payer le 6 1/2 qu'ils habitent rue Sainte-Catherine.

« Ils demanderont, entre autres, que l'on désigne des endroits pour entreposer les meubles et autres effets personnels des ménages qui se retrouveront sans logis. Mais encore, on demandera (à nouveau) au gouvernement et à la Ville de se préparer à déployer des solutions d'urgence dès lundi prochain. »

M. Saillant ajoute que le chiffre de 200 ménages sans logis est conservateur. De plus, plusieurs familles ont trouvé des solutions très temporaires à leur problème. « Il y a même des femmes qui logent dans des centres d'hébergement pour femmes violentées alors que ce n'est pas leur cas », ajoute-t-il.



David McIntosh et Sylvie Charette ont appris à lire... et à compter. Ils ne peuvent plus s'offrir leur logement de la rue Sainte-Catherine. Ils aussi passent désormais dans la catégorie des sans-logis.

Maintenant, ils se préparent à l'inévitable. Tout est prêt pour le déménagement. L'appartement est jonché de boîtes et de sacs à ordures remplis d'effets personnels. A bout de ressources, le compte à rebours est commencé.

« Peut-être y a-t-il encore de l'espoir. Ce matin, des groupes de défense des locataires rencontreront des représentants de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec dans le but de désamorcer la crise qui s'annonce. »

« Ils demanderont, entre autres, que l'on désigne des endroits pour

entreposer les meubles et autres effets personnels des ménages qui se retrouveront sans logis. Mais encore, on demandera (à nouveau) au gouvernement et à la Ville de se préparer à déployer des solutions d'urgence dès lundi prochain. »

M. Saillant ajoute que le chiffre de 200 ménages sans logis est conservateur. De plus, plusieurs familles ont trouvé des solutions très temporaires à leur problème. « Il y a même des femmes qui logent dans des centres d'hébergement pour femmes violentées alors que ce n'est pas leur cas », ajoute-t-il.

HEC

SUITE DE LA PAGE 1

de jour. Un mini-conglomérat qui requiert rigueur et saine gestion.

« Nous avons plusieurs œuvres à réaliser, et chacune d'entre nous essaye de se spécialiser dans ses champs d'intérêt », dit sœur Andrée-Anne. Beaucoup optent pour l'enseignement ou les soins infirmiers, mais les communautés religieuses ont de plus en plus besoin de compétences en administration et en gestion des ressources humaines afin de mieux servir leur clientèle. Comme pour le camp de vacances estival de Saint-Donat, où sœur Andrée-Anne s'occupe de la gestion et du recrutement du personnel depuis quelques années. « Les cours de gestion m'ont permis de modifier mon attitude avec les moniteurs, dit-elle. J'avais tendance à manquer d'un peu de fermeté avec eux. »

N'empêche que la démarche est plutôt surprenante. Dans cette école du capitalisme, les étudiants ont les yeux plus souvent rivés sur les cotes boursières que sur les Évangiles et ont plutôt tendance à se confesser par cellulaire pendant que les enseignants prêchent mondialisation, maximisation des profits et performance à tout prix. « Nous n'étudions pas aux HEC dans le but de faire carrière dans un domaine en particulier, dit sœur Andrée-Anne, mais simplement pour mieux servir les

autres: petits, malades, personnes âgées, personnel, etc. » « Nous avons choisi de donner notre vie au service du Christ et de notre prochain, ajoute-t-elle. L'enseignement, la gestion, les soins infirmiers, etc., tout cela, ce ne sont que des moyens pour réaliser cet idéal. »

L'hiver dernier, dans un cours de management, les trois religieuses sont même intervenues en classe pour montrer leur désaccord lors d'un débat animé par le professeur. Il s'agissait d'un cas où un fabricant de biscuits de bonne réputation se retrouvait soudainement devant un problème de taille: on avait découvert des fourmis dans un nombre important de biscuits. L'entreprise a alors décidé de vendre ces biscuits à des gens provenant de milieux défavorisés... afin de limiter les pertes. Était-ce une bonne décision?, a demandé le professeur aux étudiants. « Je me suis levée et j'ai dit que les gens pauvres sont des êtres humains comme tout le monde, raconte sœur Maria Paula. Et qu'il était préférable de perdre de l'argent que de profiter de la misère humaine. » Et vlan pour la maximisation des profits!

Lorsqu'elles sont arrivées aux HEC, personne n'osait leur parler. « Je les regardais pendant les pauses et elles paraissaient bien seules », dit Germain Belzile. Même les professeurs semblaient intimidés par leur présence. « J'avais l'impression que les religieuses,

BUSH

SUITE DE LA PAGE 1

Depuis le début de la révolution industrielle, au début du siècle dernier, l'humanité a augmenté les concentrations de gaz carbonique présentes dans l'atmosphère de 30 %, accentuant le captage de la chaleur du soleil, ce qui pourrait augmenter la température terrestre de 2,5 à 10 centigrades d'ici un siècle: cette augmentation serait plus importante que celle qui a fait fondre les glaciers qui couvraient l'Amérique de un à deux kilomètres de glace il y a 10 000 ans.

L'étude du WRI indique que les pays industrialisés, qui forment 20 % de la population mondiale, sont responsables de 63 % des GES résultant de la combustion d'hydrocarbures divers. En comparaison, la Chine et l'Inde ont ajouté respectivement en un siècle 9 % et 2 %, même s'ils regroupent 40 % de la population mondiale. À l'autre bout du spectre, les 135 pays les plus pauvres ont ajouté ensemble 5 % aux GES d'origine naturelle.

Le seul secteur de la production électrique américain dépasse par ses émissions annuelles celles de six pays émergents, soit l'Argentine, le Brésil, l'Indonésie, le Mexique, l'Afrique du Sud et la Corée. Deux pays en voie de développement se retrouvent dans la liste des 20 sources nationales les plus importantes, la Chine au 52^e rang et l'Inde au 12^e.

Le Canada, qui arrive au 10^e rang, devant l'Inde, est responsable historiquement de 2,3 % des émissions cumulatives depuis un siècle.

L'étude du WRI indique que les émissions de GES vont augmenter rapidement dans les pays en voie de développement d'ici 20 ans. Le protocole de Kyoto prévoit que ces pays devront effectuer des réductions, mais dans une mesure qui reste à déterminer. La Chine et l'Inde, prévoit aussi l'étude, devraient augmenter leurs émissions de 570 millions de tonnes d'ici 2010 alors que les Américains vont hausser les leurs de 300 millions de tonnes. À la fin de la décennie, donc, les deux pays les plus peuplés de la planète devraient, ensemble, émettre les quatre cinquièmes des GES émis par les États-Unis, qui demeurent malgré tout les champions éternels incontestés de la planète.

Pays en voie de développement

Mais c'est paradoxalement dans les pays en voie de développement, qui ne sont astreints à aucun objectif de réduction contraignant, que certains progrès parmi les plus spectaculaires ont été enregistrés. Alors que les États-Unis n'ont cessé d'augmenter leurs émissions de GES malgré leurs engagements et qu'ils prévoient dans la récente politique énergétique haussier leur consommation d'énergie de 35 % d'ici 20 ans, la Chine a réduit les siennes de 17 % entre 1997 et 1999 malgré une hausse de son produit intérieur brut de 15 %, laissant les Américains loin derrière dans la course à l'efficacité énergétique.

La volonté de l'administration Bush « fils » d'obtenir des réductions immédiates des pays en voie de développement est contraire, rappelle l'institut de recherche américain, aux engagements signés par le président George Bush « père » à Rio en 1992, et qui ont été entérinés par le Congrès. La Convention sur les changements climatiques prévoit que les pays signataires adopteront des mesures « en accord avec leurs responsabilités communes mais différenciées et leurs moyens respectifs ».

Or, indique l'étude du WRI, la capacité financière des États-Unis est de 9 et 14 fois plus élevée que celle de la Chine et de l'Inde sous l'angle des revenus personnels. Pourtant, vu sous cet angle, les émissions par habitant des États-Unis (et du Canada) atteignent 5,6 tonnes de carbone par an, soit 20 fois les émissions moyennes de chaque Indien et 10 fois celles des Chinois. Cette situation est d'autant plus inique, ajoute le rapport, que cette véritable boulimie énergétique des Nord-Américains est perçue par le reste de la planète comme une manière de s'offrir des biens de luxe pendant que l'énergie utilisée dans les pays en voie de développement arrive tout juste à satisfaire les besoins primaires comme la nourriture, le chauffage et le gîte.

Par comparaison, les Américains utilisent 100 fois plus de voitures personnelles que les Chinois et les Indiens. Le tiers de la population mondiale n'a d'ailleurs même pas accès à une électrification de base, « la vraie crise de l'énergie planétaire », souligne crûment l'étude. Et ce sont ces pays pauvres, selon le Groupe interdisciplinaire d'étude sur les changements climatiques de l'ONU, qui vont subir les principales séquelles de l'effet de serre croissant, note le rapport.

D'autre part, un important colloque scientifique américain, le American Geophysical Union Meeting, vient de conclure que l'amincissement de la couche d'ozone au-dessus des régions tropicales devrait être attribué à l'effet de serre plutôt qu'aux freons. L'agrandissement de la zone équatorienne, plus chaude, vers les régions tempérées engendre des mouvements atmosphériques qui allongent la mince couche qui recouvre historiquement ces régions. Mais ce phénomène ne diminue en rien la réaction chimique par laquelle les molécules d'ozone aux pôles disparaissent en raison de l'action des fluorocarbones.

« C'étaient des femmes de 75 ans qui avaient choisi de se retirer de la vie civile », reconnaît M. Belzile. Mais aujourd'hui, bien des préjugés sont tombés. « Ce sont de jeunes femmes très terre à terre qui ont simplement fait un choix de vie, dit le professeur. Et en plus, elles étaient parmi mes meilleures étudiantes! »

« Quand on apprend à les connaître, on se rend compte que ce sont des filles merveilleuses », dit Nathalie Dubé, une étudiante de 22 ans qui s'est liée d'amitié avec les trois femmes. Un soir, après un cours, Nathalie Dubé et un de ses copains sont allés prendre un verre avec les trois sœurs dans un café du Plateau Mont-Royal. « C'était super intéressant, on a parlé de religion pendant deux heures », raconte l'étudiante. Les trois sœurs étaient-elles en mission? Pas du tout, affirme sœur Andrée-Anne. « L'approche de l'Église nous invite à l'accueil de l'autre, mais on ne vient pas à l'école pour évangéliser les gens. »

Les trois religieuses sont même plutôt ouvertes aux autres religions. Cet hiver, à l'approche de Pâques, durant la pause d'un cours de sociologie, deux étudiants musulmans se sont approchés d'elles pour discuter du congé pascal. « On a échangé sur la signification de Pâques dans nos religions respectives, raconte sœur Marie-Julie. Et nous étions fascinées de voir comment les autres pouvaient vivre leur religion. »